



Bulletin Municipal de

Marmoutier

N°40 Décembre 2017



MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08
Télécopie : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
www.cc-marmoutier-sommerau.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

12, rue du Zornhoff
67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Le vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-saverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20, rue de l'École
67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Mardi et jeudi : 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 17h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h
Responsable : M^{me} Véronique BILGER

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)

Une seule adresse depuis le 6 juin 2017 :
Centre des Finances Publique de Saverne
11, rue Sainte Marie BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h
Possibilité de réception sur rendez-vous
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) : sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgifp.finances.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39, rue de Dettwiller
67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Suppression de la permanence de Marmoutier.

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1, rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CIP POINT D'ORGUE, TOURISME ET CULTURE

13, rue du Général Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@pointdorgue.eu
www.pointdorgue.eu

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Le samedi : 9h-12h

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03 88 19 29 19
Télécopie : 03 88 81 18 91

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 38
Directrice : M^{me} Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice : M^{me} Christelle MORGENTHALER

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - 67440 Marmoutier

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4, chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
67 700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

M. le Pasteur Claude CULLMANN
Presbytère protestant
48, rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> POMPIERS : 18

> MÉDECINS DE GARDE : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie (salle B) le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 17h
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) – 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises) : accessibles 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Martin OSTER : Permanences en mairie en salle B tous les jeudis à partir de 14 h.
Sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08)

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

L'actualité médiatique, avec des catastrophes à répétition de plus en plus violentes, avec des feux de forêt en Californie, dans le bassin méditerranéen, avec des typhons extrêmes, devient de plus en plus anxiogène. La vie végétale et animale, dans sa richesse et sa diversité, est en train de s'appauvrir d'une façon accélérée. La masse des personnes déplacées à travers le monde est d'année en année plus importante, ceci pour des raisons climatique, politique et économique. Derrière il y a la main de l'homme qui joue à l'apprenti sorcier. La Chine, communiste et capitaliste, première puissance mondiale, essaie soit militairement soit commercialement et politiquement d'étendre sa zone d'influence vers le Pacifique et vers l'Asie centrale, l'ancienne route de la soie, et sur tous les pays dont les noms se finissent en -an. Elle se rapproche des portes de l'Europe et de l'Inde. Elle achète des entreprises, des terres et surtout des portes d'entrée (ports et aéroports) en Europe et en Amérique. Ceci est de la géopolitique, par contre le réchauffement climatique n'est pas une théorie inventée par les Chinois, concept cher au Président américain. C'est une réalité, il a pu le constater amèrement sur toutes ses terres des USA. Par contre le fondamentalisme musulman en passe d'être vaincu militairement a gangrené les esprits. Chez nous en Europe, le populisme touche tous les pays, c'est une réponse épidermique à nos problèmes supposés ou réels, qui risque à terme de plomber nos démocraties. C'est une idéologie dangereuse qui a débouché dans la première moitié du XXe siècle sur le plus grand drame de l'humanité, la Seconde Guerre mondiale, il faut en être conscient. En réponse, l'Europe doit impérativement se réformer au service de ses habitants. Par contre il y a sur terre, tous les jours, des millions de gestes et d'actions porteurs d'espoir pour améliorer notre vie et notre humanité, ils se font le plus souvent dans une grande discrétion et on n'en parle pas ou très peu. Faisons nôtre ce mot de Saint-Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Pour nous localement, il nous faut sortir de la quadrature du cercle, nous sommes tous les jours dans le concret. Nous ne vivons pas dans une oasis et nous avons des échéances (gouverner, c'est prévoir, même à notre petite échelle). Avec notre vision à moyen terme, nous avons des problèmes quotidiens à résoudre. Nous pensions néanmoins avoir construit pour l'avenir, avec un taux d'équipement local conséquent, une gestion vertueuse d'ici deux ans, avec un recours aux prêts exceptionnel et un autofinancement suffisant. C'était sans compter sur cette fusion/absorption de la nouvelle intercommunalité de Saverne où nous allons partager de facto une gestion difficile. Avec le retour au sein de notre commune de compétences lourdes comme la voirie, la masse salariale des administratifs et des écoles, la gestion municipale va être plus difficile, malgré les compensations financières. La suppression de la taxe d'habitation va impacter très négativement notre budget, surtout si elle est compensée à hauteur de celle de 2017. Notre taxe d'habitation communale est relativement basse, vu le coefficient d'intégration fiscale de notre ancienne communauté de communes. Cette taxe d'habitation devait être augmentée

pendant quatre années, par contre la fiscalité intercommunale devait diminuer sur notre ancien périmètre intercommunal. C'était le jeu classique des vases communicants que nous avons utilisé, souvent par le passé, lors des transferts de compétences. Cela va être extrêmement compliqué pour les années à venir, exit notre bonne gestion.

Nous avons des projets riches, ficelés et prêts à fonctionner, portés par des femmes et des hommes dédiés, malheureusement ils ont été vilipendés et dénigrés, notamment par la Sommerau. C'est le cas du CIP qui a succédé au CEO. Il vient d'ouvrir ses portes en octobre 2017, la date initiale d'ouverture était programmée en juillet 2015, il y a deux ans et trois mois, période pendant laquelle il n'y a pas eu de rentrées d'argent ni de fonctionnement, donc préjudiciable à notre vie culturelle et touristique. Le CIP a été vidé de sa substance tant culturelle qu'économique, les concepteurs et les bénévoles ont été mis à l'écart et le projet a été usurpé, maintenant qu'il a changé de mains il est encensé. Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui, pendant des années, ont porté et fait fonctionner le Centre Européen de l'Orgue et Flûtes du Monde, celles et ceux qui malgré l'adversité et des vents mauvais ont réussi à mener ce projet à terme, ce qu'ils ont réalisé ne pourra pas leur être enlevé. Des cinq CIP existants, c'est certainement le mieux abouti dans son esprit. Quel gâchis, quelle richesse humaine gaspillée, ce sont celles et ceux qui ont créé cet outil qui étaient les mieux à même pour le faire fonctionner, surtout qu'ils étaient animés par la passion de la réussite, ils l'ont prouvé pendant la quinzaine d'années du fonctionnement du CEO.

Je suis particulièrement heureux du titre honorifique de Chevalier des Arts et des Lettres décerné à Jean-Paul François LERCH, il mérite particulièrement cette distinction, pour son implication au service de l'orgue, du CEO, de la DOA et de la Fondation du patrimoine, cette distinction rejaillit sur l'ensemble des associations, témoins la fête et les hommages rendus lors de la cérémonie. Il rejoint ainsi les anciens décorés : M. Marcel THOMANN, M. Charles TRIPP, M. Bernard HOFF, M. Pierre KATZ, une belle brochette de talents au service de la culture à Marmoutier. Je voudrais également remercier M. Jean-Paul LERCH qui agrmente régulièrement notre bulletin municipal de belles photos avec des textes historiques sur Marmoutier, contribuant ainsi à la vulgarisation de notre riche histoire. C'est toujours la richesse humaine qui fait progresser notre société.

Belles fêtes de fin d'année et gardons confiance dans l'avenir.

Jean-Claude WEIL

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

- Désignation de Mme Ingrid TÖLDTE comme conseillère municipale déléguée à la Culture ;
- Renouvellement du contrat de concession de distribution du gaz avec Gaz de France pour une durée de 30 ans ;
- Création de 2 emplois permanents d'adjoints techniques de 2ème classe à temps complet ;
- Accord sur le projet de travaux de toiture et mise en conformité électrique de la chapelle Saint-Denis du cimetière pour un coût prévisionnel de 115 000€ HT, avec une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Grand Est, l'édifice étant inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques ;
- Accord sur le projet d'entretien de la couverture de l'abbatiale pour un montant prévisionnel de travaux de 60 000€ HT avec possibilité d'obtenir une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Grand Est, l'édifice étant classé Monument Historique ;
- Acquisition d'un terrain rue de Schwenheim de 4.23 ares d'un montant de 5 500€ nets afin d'améliorer les capacités de stationnement aux abords du vieux bourg ;
- Acquisition d'un terrain de 8 ares au prix de 10 000€/are en vue de l'extension du cimetière communal ;
- Engagement de la démarche ZERO PHYTO par la signature de la Charte Régionale d'entretien des espaces communaux et la mise en place d'un plan de gestion différencié des espaces

avec la FREDON Alsace (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) financé à 80% par la Région Grand Est et l'Agence de Bassin Rhin-Meuse.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

- Désignation de Mme Valérie RAUNER comme représentant du Conseil Municipal auprès du collège Léonard de Vinci de Marmoutier en remplacement de Mme Mireille OSTER ;
- Attribution d'une subvention de 1710,40€ à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de Marmoutier au titre des séances d'apprentissage à la natation 2017/2018 ;
- Création d'un poste d'apprenti tailleur de pierre pour le chantier de restauration du Mur Blanc pour une durée de 2 ans ;
- Aménagement d'un parking à l'Ackerhof (terrain attenant au bâtiment 3 rue des Romains) ; attribution du marché à l'entreprise DIEBOLT TP SAS située rue du Gutleutfeld à Marmoutier pour un coût de 23 122€ HT ;
- Attribution du marché de nettoyage de la salle multifonctions du Schlossgarten à la société PH2o de Marmoutier pour un montant de base annuel de 9 352,80€ HT ;
- Signature d'un accord-cadre avec la société Architecture et Patrimoine Fabien MICHEL pour la maîtrise d'œuvre des travaux de diagnostic et restauration de la chapelle Saint-Denis du cimetière.

SALLE MULTIFONCTIONS DU SCHLOSSGARTEN

Le chantier de construction d'une nouvelle salle multifonctions, engagé en février 2016, s'est terminé en avril 2017 pour ce qui concerne la partie bâtiment et vient juste de s'achever pour les aménagements extérieurs.

D'une superficie de 1774.64 m², le bâtiment comprend, outre les locaux techniques et l'infirmier :

- un hall de 45 m²,
- une salle de sport de 1143 m² flanquée de quatre boxes de rangement de matériel de 38m²,
- quatre vestiaires collectifs de 22 m² et deux vestiaires pour les arbitres de 8 m²,
- des locaux dédiés à la boxe sur 102 m² (dont une salle d'entraînement de 86 m²),
- un foyer bar de 80 m²,
- un office de 40 m².

Le coût total des travaux de maîtrise d'œuvre, de construction et d'équipement s'élève à 3 241 268,44€ HT en contrepartie desquels une subvention totale de 2 151 023,80€ a été versée (589 607€ par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'État, 162 114€ de la Région, 499 302,80€ du Département du Bas-Rhin et 900 000€ de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau).

La salle est ouverte aux cours de sports de l'école primaire et aux associations maurimonstériennes depuis la rentrée des vacances d'automne de novembre 2017 ; elle devrait être ouverte au public à compter du 1er janvier 2018.



Pour toutes réservations, s'adresser à Mme Angèle Italiano, adjointe responsable des salles, ou à Aurélie Schwaller en mairie

SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

S'adresser en mairie, aux horaires d'ouverture (03.88.70.60.08)

Missions de ce service public :

- Police de proximité
- Gestion des conflits de voisinage
- Insalubrité
- Respect des arrêtés municipaux
- Tranquillité publique
- Prévention de la délinquance
- Stationnement
- Ban

PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire (hors titres de séjour) se feront uniquement par internet. Les téléprocédures sont accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) :

<http://ants.gouv.fr/>

Des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture de Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures (Haguenau-Wissembourg, Molsheim, Saverne et Sélestat).

AGENDA DES ANIMATIONS À MARMOUTIER

À consulter sur www.cc-marmoutier-sommerau.eu dans la rubrique « Animations » de la page consacrée à Marmoutier.

BIBLIOTHÈQUE

Pour fêter les 20 ans de la bibliothèque, l'année 2018 sera chargée de surprises, animations, expositions, concerts et contes !

Rendez-vous sur le blog pour retrouver toutes les animations : bibliothequemarmoutier.blogspot.com

FESTIVAL DE MUSIQUE PRINTEMPS RHÉNAN 2018

L'édition 2018 du festival franco-allemand de musique «Rheinischer Fruehling - Printemps Rhéna» proposera un concert à l'abbatiale le dimanche 13 mai, en partenariat avec l'association des Amis de l'Orgue Silbermann (entrée gratuite – plateau). Le programme n'est pas déterminé à ce jour, toutes les informations sur le festival et les concerts sont accessibles sur le site dédié : rheinischer-fruehling.de

DON DU SANG

«Je donne mon sang, je sauve des vies».

Don du sang à la nouvelle salle du Schlossgarten de 17h à 21h :

- vendredi 19 janvier 2018

- lundi 7 mai 2018

- mardi 14 août 2018

- mercredi 7 novembre 2018

Organisé par l'Amicale de Don du Sang de Marmoutier.

Renseignements : 03 88 70 43 45

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi : 10h-12 h et 13h-18 h

Mardi, jeudi et vendredi : 13h-18h

Mercredi : 13h-19 h

Samedi : 9h-12h et 13h-18h

Pour plus d'informations sur les dates de collectes, notamment en cas de modification des roulements pour jour férié, nous vous invitons à consulter le site du SMICTOM :

www.smictomdesaverne.fr

PNEUS USAGÉS

La réglementation interdit de jeter les pneus en pleine nature, ou de les brûler.

Les pneus VL ou deux-roues des particuliers sont acceptés **gratuitement** dans les déchèteries fixes à raison de 4 pneus maximum par dépôt.

Seuls les pneus sur jante ou pneus sales ne répondant pas aux critères de la charte sont facturés 5€ par pneu.

Les quantités déposées doivent être compatibles avec une utilisation ménagère.

Les pneus des professionnels ne sont pas acceptés.

DÉNEIGEMENT

Vous êtes tenus de procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile (arrêté n°1P2005 du 5 décembre 2005).

Ce règlement s'applique, soit aux propriétaires, soit aux locataires, soit, s'il s'agit d'un immeuble en copropriété, au syndic de copropriété.

En cas d'accident, la responsabilité des riverains peut être engagée pour négligence.

PROPRETÉ CANINE

La mairie distribue gratuitement des sacs plastiques destinés à recueillir les déjections canines. Merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac attitude » !

PROPRETÉ CANINE



La Commune a mis en place 4 combinés dévidoirs de sacs et poubelles, afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

Vous les trouverez :

- à proximité du Schlossgarten
- rue du Sindlesberg (devant la Gendarmerie)
- rue de la Source
- square Albert Kahn.

La mairie distribue gratuitement des sacs sur demande.

Un grand merci aux propriétaires de chiens qui utilisent le matériel mis à leur disposition.

NAISSANCES**WINDSTEIN Naël Camille**

né le 30 avril 2017 à Saverne

CARDIA Edouard

né le 17 mai 2017 à Saverne

GREINER Clémentine Louise Lina

née le 27 mai 2017 à Saverne

SCHMITT William

né le 30 mai 2017 à Saverne

WEBER Louana

née le 20 juillet 2017 à Saverne

FRANÇOIS Kelly

née le 31 juillet 2017 à Saverne

TAOUIL Jannah

née le 07 août 2017 à Saverne

HOXHA Armi

né le 11 août 2017 à Strasbourg

HEYD Anaïs Sonia Madeleine

née le 22 août 2017 à Saverne

LORIDAN Hugo Mathias André

né le 08 septembre 2017 à Saverne

KEFI Saïf-Islam

né le 12 octobre 2017 à Saverne

90^{ÈME} ANNIVERSAIRE**IMBS Marcel**

né le 03 octobre 1927

MARIAGES**GROSS Marie Michèle****DAMILO Pierre**

mariés le 17 juin 2017

BREINING Annie Elisa**HERBIN Xavier Patrick Dominique**

mariés le 01 juillet 2017

KAVAKLI Esra**ERIK Hüseyin**

mariés le 23 septembre 2017

BUCHHOLTZ Joanne Marie Alberte**LANGLOIS Alexandre Frédéric Louis**

mariés le 29 septembre 2017

NOCE D'OR**DISS Emile et LAMBOUR Germaine**

mariés le 11 août 1967

MULLER Jean-Louis et PANNETIER**Michèle**

mariés le 24 août 1967

ERNENWEIN Claude et LELIEVRE**Ghislaine**

mariés le 06 octobre 1967

NOCE DE DIAMANT**SCHMITT Eugène et SCHICKLE Marie-****Odile**

mariés le 19 août 1957

LEININGER René et CLAUSS Liliane

mariés le 12 octobre 1957

DÉCÈS**BUREL Jeanne Bernadette**

décédée le 11 juin à Saverne à 69 ans

HABERMACHER Rémy Gérard**Raymond**

décédé le 26 juillet 2017 à Saverne à 60 ans

SCHWOERER Martine Caroline Anna

décédée le 13 août 2017 à Saverne à 59 ans

CROMER veuve ZUBER Marie**Madeleine Christine**

décédée le 02 septembre 2017 à Marmoutier à 88 ans

SCHAMBERT Alphonse Alfred

décédé le 11 septembre 2017 à Haguenau à 72 ans

ANDRES Jean-Paul

décédé le 23 septembre 2017 à Strasbourg à 87 ans

MICHEL Patrick Jacques

décédé le 24 septembre 2017 à Marmoutier à 61 ans

SPRENG Emile René

décédé le 29 septembre 2017 à Marmoutier à 78 ans

LEMMEL Romain

décédé le 11 octobre 2017 à Cugnaux à 45 ans

STIEGLER Raymonde Marie-Jeanne

décédée le 19 octobre 2017 à Haguenau à 71 ans

PACS ET CARTE D'ÉLECTEUR**PACS**

Instauré par la loi n°99-944 du 15 novembre 1999, le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu par deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent pour organiser leur vie commune.

À compter du 1er novembre 2017, la gestion des PACS (enregistrement des nouveaux PACS, modifications, dissolutions) sera assurée par les officiers de l'état civil.

Composition d'un dossier de demande de PACS :

- une convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire Cerfa) ;
- un acte de naissance pour chaque partenaire ;
- une pièce d'identité pour chaque partenaire ;
- une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa) ;
- une pièce complémentaire pour le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ;
- des pièces complémentaires pour le partenaire étranger né à l'étranger.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous avez emménagé à Marmoutier depuis la dernière période de révision des listes électorales et vous souhaitez voter lors des prochaines consultations électorales? Vous pouvez donc vous inscrire, dès à présent.

À cet effet, veuillez-vous présenter à la Mairie de Marmoutier, muni(e) de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Et n'oubliez pas : Voter est un Devoir civique.

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017. Aucune inscription ne pourra se faire d'office par les services de la Mairie.

Permanence le samedi 30 décembre de 9h à 11h.



L'année sportive s'est terminée en fanfare pour la SG06 : un repas de fin d'année a eu lieu pour les activités Gym'Form et Gym'Douce ainsi qu'une dernière séance festive, animée par un groupe de percussionnistes africains. Puis ce fut la traditionnelle Fête du Tennis qui a réuni de nombreux participants. Au programme de la journée : passage des niveaux pour les Jeunes de l'École de Tennis, apéritif, barbecue, animations diverses et finales du Tournoi Interne (victoires de Vincent Fournier en seniors et de Frédéric Jacquet en 45+)



Préparation, dans la bonne humeur, des tables pour le repas de midi !



Les lauréats, le Maire, les Présidents de l'OMSLC et de la SG06 et quelques-uns des nombreux bénévoles.



Les lauréats de l'Ecole de Tennis et leurs 3 moniteurs Michaël, Vivien et Nicolas (à droite au 2ème rang).

Après des vacances bien méritées, il est grand temps de reprendre les activités proposées par la SG06 :



GYM'FORM (gymnastique d'entretien) :

- le lundi, de 8h45 à 9h45, à partir du 11 septembre, à la salle communale,
- le mercredi, de 19h30 à 20h30, à partir du 13 septembre, à la salle polyvalente.

GYM'DOUCE (étirements, relaxation,...) :

- le lundi de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45, à partir du 11 septembre, à la salle communale.



TENNIS : jeu libre, sur les 3 courts (2 couverts et 1 extérieur) en gazon synthétique.

Tarifs (lumière et licence comprises) : jeune 90€, adulte 190€, couple 330€, famille 420€. €
 - École de Tennis (6 à 17 ans) : + 60€/an pour 1h hebdomadaire.

Contactez Gérard au 03 88 70 84 22 ou au 06 17 98 07 73.

Sous la direction de Carine (animatrice diplômée), ces séances vous permettront, en musique, de retrouver la forme ou de la conserver. Contacter Carine au 06 18 62 10 45.

Les tarifs pour la Gym'Form et la Gym'Douce sont de : 110€/an pour une séance hebdomadaire, 150€ pour 2 séances, 170€ pour 3 séances. Inscriptions et paiements sur place (les 2 premières séances d'essai sont gratuites!)



VOLLEY-BALL (loisir) : vous pouvez rejoindre le groupe existant à la salle polyvalente le mercredi à partir de 20h30 (adulte 20€/an, jeune 10€/an). Contacter André au 03 88 71 40 38.

Pour tout renseignement complémentaire : 06 17 98 07 73
 ou gerard.stoeffler@free.fr



Cette année encore, le CSE Marmoutier aligne deux équipes au niveau régional. L'équipe 1, après avoir accédé à la Régionale 1, aura pour objectif de s'y maintenir. Pour cela, son capitaine Guillaume Sigrist (16) sera épaulé par Jonathan Caspar (16), Guillaume Weiss (16), Romain Angioni (15) ainsi que Lucas Pinto (14). L'équipe 2, en Régionale 3, est ambitieuse et vise la montée en R2. Pour cela, elle pourra compter sur Jérôme Maurer (15), Alain Beck (16), Vincent Ruhlmann (14) et Franck Grandclaude (13). Par ailleurs, le club encourage les jeunes qui désirent découvrir le tennis de table à venir aux entraînements dirigés par Trieu-Han Luong, entraîneur diplômé d'Etat, les lundis soirs entre 18h45 et 20h à la salle polyvalente de Marmoutier.

YOGA DE SAMARA

Depuis le 25 septembre a débuté un cours de Yoga de Samara à la salle communale

Cette discipline trouve ses origines dans l'art de la méditation en mouvement. Un art sacré, inspiré de mouvements enseignés depuis des siècles dans des confréries Derviche et adapté pour les Occidentaux par Idris Lahore.

C'est une pratique douce qui a des effets bienfaisants sur tous les systèmes du corps, sur le fonctionnement des organes, l'état musculaire, la concentration, la mémoire, la qualité du sommeil, le stress et sur tout l'équilibre physique et psychique de l'être humain.

Cet équilibre se construit progressivement au travers de séries de mouvements lents ou dynamiques, d'étirements, de danses sacrées Derviche, de différents apprentissages de niveau de relaxation, des mouvements qu'on appelle Arkana (Arkana signifie en persan « processus secret de transformation »). Ce processus secret est : l'attention.

Pour les Derviches, les Arkana sont le secret de l'éternelle jeunesse.

Avec cette méthode, nous apprenons et développons notre capacité à être dans l'attention. Il s'agit d'être présent et réceptif à toutes ses sensations physiques, agréables ou désagréables, à tous ses gestes et mouvements, à la respiration, mais aussi à toutes les émotions qui montent et aux pensées qui passent.

Grâce à cette attention à ce qui est ici et maintenant, dans le mouvement ou l'immobilité, nous pouvons revenir à davantage de calme et de sérénité, dans la conscience du moment.

À travers ces mouvements, il est ainsi possible de partir à la recherche de ce qu'il y a de plus profond en soi. Pour certains, ce sera la recherche de la santé, ou encore de l'équilibre, du calme, de la relation harmonieuse avec les autres, de la paix, mais toujours de ce qu'il y a de plus essentiel en soi. Ce qui nous permet dans notre vie d'avoir des gestes plus justes, des attitudes saines, des émotions plus adaptées et des pensées plus claires.

Cette approche globale d'équilibre et de santé, intégrant le corps, le cœur et l'esprit, nous apporte calme, joie de vivre, détente, concentration. Mais aussi revitalise et régénère l'ensemble de notre organisme, et apporte plus de tonicité et de souplesse. Dans cette pratique, chacun va à son rythme, selon sa morphologie et ses capacités, en se concentrant sur ce qu'il vit, sans se comparer, sans se juger, sans rien forcer.

La séance dure 1h15, en musique spécialement conçue pour la pratique.

La structure de la séance reste la même, seuls certains éléments changent, comme : différentes danses, étirements, Arkana, mouvements méditatifs.

Si le pratiquant désire bénéficier des bienfaits, il est important de pratiquer la séance le plus régulièrement possible, par cours hebdomadaire. L'association propose également des matinées de 9h à 12h30 tous les 6 dimanches dans l'année.

Cours hebdomadaires :

- Lundi de 18h30 à 19h45 à Marmoutier
- Jeudi de 19h15 à 20h30 à Romanswiller



Ces cours sont animés par Farida KALT, professeur de Yoga de Samara. Elle a commencé cet apprentissage en 2012, et ne cesse depuis d'apprendre et d'approfondir cet art afin de le transmettre dans le respect et la façon la plus juste.

Contact :

Association Méditation en Mouvement - Farida KALT : 07 82 64 02 75 ou farida.kalt@gmail.com

L'enseigne LIDL, partenaire national du M.S.W. Handball : la solidarité de proximité

Le mercredi 21 juin à la salle polyvalente, notre club s'est vu remettre un don exceptionnel par LIDL dans le cadre de son partenariat national avec la Fédération Française de Handball. En effet, LIDL soutient financièrement les clubs des communes qui voient se créer un nouveau magasin LIDL et c'était le cas en 2017 à Marmoutier. Ce soutien est une véritable bouffée d'oxygène pour notre club qui s'est engagé dans un rapprochement avec le club voisin du WMH (Wasselonne Mossig Handball).

À cette occasion, l'entente issue du rapprochement des deux clubs locaux annonça la poursuite de ce rapprochement qui a permis à 13 équipes de défendre les couleurs des deux clubs dans les championnats départementaux et régionaux. Avec plus de 300 licenciés, cette entité figure dans le top 10 des clubs du Grand Est en nombre d'adhérents. C'est donc avec satisfaction que les deux présidents annoncent, à cette occasion, la reconduction en 2018 de cette entente qui correspond à mettre en commun des coachs compétents et motivés pour assurer les entraînements hebdomadaires de plus de 23 équipes chaque semaine. Cette période de rapprochement débouchera-t-elle sur la création d'un club unique fort et solide ? C'est sans doute tout le mal qui peut nous être souhaité !

Le club peut s'appuyer sur ces bénévoles que sont les proches et les parents des jeunes licenciés, mais aussi les membres des équipes adultes à l'occasion de l'organisation des manifestations annuelles des clubs (le MESSTI des Filous à Wasselonne puis à Marmoutier après la soirée Zumba du 27 mai et le vide-greniers d'avril), mais aussi et surtout sur une équipe d'entraîneurs admirables de bonne volonté et de savoir-faire qui, année après année, voient la qualité de leur investissement récompensée par des progressions constantes. Les résultats sont bien entendus variables d'une année à l'autre, mais le niveau global place les jeunes du MSW-WMH dans la catégorie des meilleurs clubs formateurs de la région avec plus de 40 enfants de 7/8 ans en école de handball.

Évidemment, la bonne gestion nécessite de trouver les ressources financières auprès des acteurs locaux. Ainsi, malgré la chance d'être soutenu par les 3 communes principales (Marmoutier, Saverne et Wasselonne) du territoire où rayonnent les deux clubs, il nous faut solliciter les partenaires locaux que sont les commerçants et PME locales. Ils répondent présents chaque année malgré les efforts que ces contributions représentent.

Enfin, il faut également relever les efforts d'une équipe d'arbitres diplômés qui forment inlassablement, chaque année, de jeunes arbitres, et qui valent au MSW de recevoir encore cette année le «LABEL OR ARBITRAGE». Cette distinction a d'autant plus de valeur qu'elle n'a honorée que trois clubs en Alsace cette année. Saluons au passage la performance d'un «ancien jeune arbitre» de 22 ans, Yann Carmaux - formé au club - et qui va officier lors de la saison 2017/2018 au plus haut niveau, en championnat de France avec son binôme Julien Mursch (ex - HDH).

C'est vrai que le handball français a le vent en poupe depuis de nombreuses années. Ce n'est pas pour autant que tout est simple. La recette est toujours la même : une bonne dose de bénévoles, une équipe de coachs formés volontaires et orientés éducateurs avant tout, des jeunes motivés voir passionnés qui entraînent leurs parents, leurs familles et enfin, des partenaires locaux publics et privés qui contribuent selon leurs possibilités. Il suffit qu'il manque une année, en quantité suffisante, un des «ingrédients» de la recette et la saison peut finir avec un goût amer.

Heureusement, il y a les 3ème mi-temps dans le sport !!

Voici une tranche de vie de notre association qui, je l'espère, aidera à la promotion de notre association locale.

Jean-Pierre Branellec, Vice Président MSW Handball (06 08 87 38 27)



Quelques nouvelles de la Riposte Marmoutier

Dimanche 15 octobre, 3 escrimeuses du club d'escrime la Riposte de Marmoutier ont participé au tournoi international de Wittenheim, dans le Haut-Rhin.

Dans la catégorie M13 : Alix Courtieu Stanisiere - 9ème.

Elisa Richert échoue au pied du podium d'une touche et termine 5ème.

Dans la catégorie M 11 : belle prestation de Charlotte Richert, 3ème du tournoi en étant battue en demi-finale par la future vainqueur du tournoi.

Les entraînements ont repris à l'ancienne gare de Marmoutier les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 9h30 à 11h. Tout le matériel est fourni.

Plus d'informations sur www.la-riposte-de-saverne.com

Maître d'armes FRAUILICH Daniel



FOOTBALL CLUB DE MARMOUTIER

Horaires des entraînements et tarifs de la licence

Cette année, le FC Marmoutier a fait une entente au niveau sportif avec l'ASC Brotsch (club de Haegen, Thal Marmoutier).

- Catégorie U7 U9, entraînement tous les mardis soir de 18h à 19h15 à Thal-Marmoutier. Prix de la licence : 60€ - moitié prix pour toute fratrie successive
- Catégorie U13 garçon, entraînement tous les mardis et les jeudis de 18h à 19h15 à Marmoutier. Prix de la licence : 60€ - moitié prix pour toute fratrie successive
- Catégorie U18, entraînement tous les mardis et les jeudis soirs à Thal-Marmoutier. Prix de la licence : 60€ - toujours moitié prix pour toute fratrie
- Catégorie U13 et U15 féminine, entraînement les mercredis de 17h à 19h30 à Marmoutier. Prix de la licence : 50€
- Catégorie senior, entraînement tous les mardis et les jeudis soirs de 19h30 à 21h30 à Marmoutier. Prix de la licence : 90€, 60€ pour les étudiants.



Le FC Marmoutier organise une soirée Années 80 le samedi 7 avril 2018, à la nouvelle salle du Schlossgarten.

La soirée sera animée par DJ FK. Vous pourrez vous restaurer sur place (tarte flambée, knack).

Le tarif d'une entrée en pré-vente est de 5€.

Inscription auprès de Christophe Arenz au 06 19 71 88 14.



Dans la semaine du 11 au 17 septembre 2017, toutes les classes de l'école primaire se sont rendues au Symposium de sculpture sur pierre, sur la place de l'abbatiale.

Deux groupes de la classe de CM1, accompagnés respectivement par un parent d'élève Mme Gouello et par l'enseignante Mme Lidolff, ont ainsi pu rencontrer les sculpteurs, découvrir leur métier et tout ce qui se rapporte à la pierre.

Un groupe a commencé par la visite du musée et les élèves ont vu un documentaire sur le vieux métier de forgeron. Puis Marine, l'animatrice du musée, leur a montré la vieille forge de Joseph Gass, maréchal-ferrant à Reutenbourg. Et pour finir, elle a présenté aux élèves les outils de sculpteur conservés au musée.



Au musée, les élèves demandent des explications à Marine sur les outils du sculpteur.

Pendant ce temps, les élèves de l'autre groupe, à l'abri sous le porche de l'abbatiale, ont pu jouer les « apprentis sculpteurs » en taillant des pierres bien tendres surnommées « pierres de savon » et dont le nom scientifique est « la stéatite ». Ils ont utilisé des rifloirs, sortes de limes, et ils ont pu tailler des figures abstraites ou faire apparaître des personnages.



Puis, ils sont allés voir les sculpteurs sur pierre qui leur ont expliqué les étapes de la sculpture et les différents outils utilisés. Les enfants ont été très intéressés par ces deux visites puis ils ont restitué leurs connaissances sur une fiche rangée dans leur classeur de PEAC qu'ils pourront réutiliser quand ils iront au collège.

À certains enfants, cette visite a même donné une idée de futur métier...

Cette expérience enrichissante est à renouveler dans les années à venir, voire à compléter par une visite des ateliers de sculpture de la Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame à Strasbourg.



Emeline, la statue « Jean-Pierre » et Souheila.



Franck le sculpteur et ses trois outils : la pointe, le ciseau et la gradine.



Sous le porche de l'abbatiale, des pierres de stéatite et des limes sont mis à disposition de Johanna, Elara et Jessy.



Bryan, Emma, Joana, Gauthier et Vincent regardent le sculpteur Quentin travailler.

ÉCOLE DE MARMOUTIER

Les élèves des deux classes de CM2 de Mmes Achard-James et Caldwell ont également rencontré les sculpteurs en plein travail devant l'abbatiale. Ils ont pu découvrir le métier de sculpteur et le distinguer de celui de tailleur de pierre : le sculpteur reproduit des dessins alors que le tailleur de pierre crée des figures géométriques. Ils ont aussi eu l'occasion d'admirer certaines de leurs œuvres et comprendre l'utilisation de certains outils. Les élèves ont également recherché avec leur maîtresse respective les tâcherons laissés sur les parois de l'abbatiale par les tailleurs de pierre du Moyen-Âge. Une marque de tâcheron est un signe géométrique, voire une lettre gravée dans la pierre de taille par un tailleur de pierre. Autrefois, chaque tailleur de pierre possédait sa marque qui lui servait de signature, de manière à recevoir son salaire à la fin d'une semaine de travail, en fonction du nombre de pierres taillées.

Ensuite les sculpteurs ont prêtés leurs outils aux élèves pour qu'ils puissent réaliser leurs propres marques. Les élèves étaient ravis !



MAURIROCK



Sortie VTT au Tannenwald

Malgré une météo capricieuse, l'association Maurirock a dernièrement donné rendez-vous à ses membres pour une sortie VTT. Une vingtaine de cyclistes a répondu présent. Pour cette première sortie organisée sur les traces des circuits VTT du Tannenwald, petits et grands amoureux de la petite reine, en famille ou en solitaire, ont regagné le domaine Air et Vie de Caritas situé sur les hauteurs de Marmoutier, pour une collation bien méritée placée sous le signe de la convivialité. Voilà donc Maurirock avec une autre corde à son arc après le football, le handball, le volley et le tir. Cette expérience réussie en entraînera d'autres dans le futur.

Comme beaucoup de Maurimonastériens, l'association a également participé le 20 octobre dernier à la première édition de la «Savernoise», apportant ainsi son soutien à la lutte contre le cancer du sein durant ce mois «d'octobre rose».

RENCONTRE TRANSFRONTALIÈRE

Le 5 août, cinq jeunes de Marmoutier ont pris la route direction Sasbachwalden, pour participer au 22ème projet «Monde d'Amis» jusqu'au 12 août. Sept nationalités étaient présentes : l'Italie, l'Allemagne, la France (Villié-Morgon et Marmoutier), la Hongrie, la Lituanie, la République tchèque et la Slovaquie. Cette rencontre était placée sous le thème de la Paix. Durant toute la semaine, nous avons travaillé sur différents ateliers pour créer «un chemin de la paix» avec les différentes personnes qui ont marqué nos pays, mais nous avons également discuté par petits groupes sur des personnes ayant œuvrées pour la paix dans nos pays. Nous nous sommes également interrogés sur l'idée de l'Europe du futur. Nous avons fini cette semaine en beauté par une grande soirée en présence des officiels, où chaque pays a réalisé une prestation en lien avec son pays. Toute cette semaine a été riche en émotions, en partage mais surtout en amitié !

L'année prochaine, la réunion « Monde d'Amis » aura lieu à Rymarov, en République tchèque. En 2019, nous organiserons, avec l'accord de la municipalité, la rencontre des jeunes à Marmoutier.



L'association Communes sans Frontières a organisé à nouveau le déplacement en bus à l'occasion de leur traditionnelle Haxenfete (fête du jambonneau grillé). Le bus est donc parti le 29 juillet à 13h30 pour rejoindre nos amis jumelés à Obersasbach.

Tout le groupe a été accueilli avec une visite et dégustation d'eaux-de-vie à la distillerie Blum d'Obersasbach. Ce fut une belle découverte pour nos Maurimonastériens. Et comme devinette, nous devions trouver le poids que représentait la délégation de Marmoutier. Tout le groupe a été pesé sur une immense plateforme où se mettent les camions qui livrent des fruits à être distillés. Chaque Maurimonastérien a marqué sur une feuille le poids qu'il estimait et ce fut Mme Marie-Rose Wattron qui avait fait l'estimation la plus proche et elle se vut remettre une bouteille de schnaps (4059kg estimés, et le poids réel était de 4070kg).

Après cette belle découverte, nous avons inauguré officiellement le «Tricéphale», belle sculpture taillée par l'équipe de M. Fabio Secco (reproduction de l'original qui se trouve sur la façade romane de notre abbatale), que nous leur avons offerte pour les 20 ans de jumelage en octobre 2016. Après avoir été convié au verre de l'amitié, nous avons rejoint la place de Marmoutier où se tenait la «Haxenfete». Le soleil était au rendez-vous pour cette belle soirée animée par différents groupes musicaux.

Le samedi 7 octobre, nous avons à nouveau rejoint notre commune jumelée dans le cadre de leur fête des vendanges (Winzerfest) qui fut à nouveau un succès. C'est dans une

ambiance festive que nous avons accueilli dans la «Grindehalle» Bacchus, le roi du vin, accompagné de ses reines. L'orchestre de Michael van Boxel et sa bande a assuré l'animation de toute la soirée où chacun a pu faire des pas de danses. Les Maurimonastériens et autres participants se sont d'ores et déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Le dimanche 8 octobre a eu lieu l'élection du Maire de Sasbach. M. Wolfgang Reinholtz, après deux mandatures soit seize années d'échanges amicaux avec la commune de Marmoutier, a cédé sa place d' élu à M. Georg Bühler avec qui nous espérons travailler dans la même entente et fraternité pour nos deux communes.

LA FORGE - JUMELAGE

10 ans de rencontres transfrontalières : Association La Forge (Marmoutier) et Heimschule Lender (Sasbach)

Depuis maintenant 10 ans, un étroit partenariat unit l'association La Forge au lycée Heimschule Lender de sa commune jumelée à Sasbach. Chaque année, au début du mois d'octobre, une quinzaine de lycéens qui ont choisi d'étudier les arts plastiques pour le baccalauréat viennent passer quelques jours à la Forge.



La ville est au cœur de leur travail artistique : une exploration intensive des rues et des monuments pour collecter des documents photographiques sert de point de départ à la réalisation de

compositions en grand format, alliant travail sur ordinateur, collage et techniques traditionnelles de dessin et de peinture. En parallèle, sous la direction du ferronnier d'art Nico Chardel, les élèves créent leurs premières pièces en fer forgé. Pour eux, cette première rencontre avec le métal incandescent est toujours un événement ! Le groupe est encadré par Elisabeth Naumann, professeure d'art à la Heimschule Lender, et par l'artiste sasbachois Bernd Behrends.

La visite de l'abbatale romano-gothique, du cimetière juif et de l'église du couvent de Reinacker complètent le volet culturel de cette visite annuelle qui fait désormais partie intégrante

du programme d'échange culturel proposé dans le cadre du jumelage entre les deux communes de Sasbach et Marmoutier. Ce projet a pu voir le jour grâce à la générosité de l'association sasbachoise Vereinigung der Altsasbacher e.V., et bénéficie depuis cette année du soutien des communes de Marmoutier et de Sasbach. Toute notre gratitude aux maires Jean-Claude WEIL et Wolfgang REINHOLZ (Sasbach).

Créée il y a presque 14 ans sous l'impulsion de sa dynamique présidente, Iwona Chardel, l'association La Forge est installée dans une ancienne forge appartenant à la Communauté de communes du Pays de Saverne, au centre de Marmoutier, qui a été restaurée avec l'aide de fonds européens pour devenir un centre de création et de rencontre artistique.

Tous les participants se réjouissent de poursuivre dans les années à venir cette fructueuse coopération dans l'esprit de l'amitié franco-allemande.



Sortie à Verdun

En ce 21 mai 2016, quelque 60 élèves du collège Léonard de Vinci de Marmoutier se sont concentrés sur ce que pouvait être, l'espace d'une journée, la vie effroyable de ces Femmes et de ces Hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté, il y a cent ans, sur ce champ de bataille. Tous ces collégiens ont ressenti quelque chose de « bizarre » lors de ces visites et personne n'est resté indifférent.



M. Bertrand Martin, professeur d'histoire-géographie en retraite, était l'organisateur de ce voyage scolaire. Les classes de 3ème, 4ème et 5ème, accompagnées des professeurs : Mesdames Elisabeth Brockly, Claire Muller, Julia Wencker et les parents d'élève Messieurs Guillot et Koenig, qui les encadraient, avaient été répartis en deux groupes.

La matinée fut consacrée à la visite en commun, en « zone rouge », du champ de bataille de Verdun, de l'Ossuaire et de la Nécropole Nationale de Douaumont, de la Tranchée des Baïonnettes et du village détruit de Fleury. La fin de matinée fut consacrée à la visite du Mémorial de Verdun.



Après un bref repas « tiré du sac » près du Mémorial, les deux groupes constitués ont séparément visité les extérieurs du Fort de Douaumont puis l'intérieur, ou encore le centre-ville de Verdun (Monument de la Victoire, Centre Mondial de la Paix, la Cathédrale...) et la citadelle souterraine de Verdun.

Le président du Comité du Souvenir Français de Marmoutier, accompagné de deux de ses membres, M. Joseph Caspar et Mlle Alison Martins-Lorentz, participèrent à ce voyage et, entourés des collégiens, déposèrent une gerbe à l'intérieur de la Nécropole Nationale.

Une fiche de demande de subvention concernant les voyages scolaires avait été renseignée et actée avec avis favorable du Directeur Général du Souvenir Français, sur proposition de la Délégation Générale du Bas- Rhin. C'est le 20 juin dernier que le chèque d'un montant de 287,50€, représentant les 20% du coût total du voyage, fut remis par le président du Comité du Souvenir Français de Marmoutier, en présence de M. le Principal Didier Bossard, de M. le Maire de Marmoutier Jean-Claude Weil, de M. le Délégué Général 67, LCL (ER) Albert Lefèvre, de M. Bertrand Martin, de Mme Claire Muller, de M. Ross et de M. Pierre Morgenthaler.



D'autres actions de mémoire seront programmées, car un partenariat entre le Comité du Souvenir Français de Marmoutier et le collège Léonard de Vinci sera formalisé. En effet, plusieurs évènements et actions de mémoire ont déjà eu lieu (commémoration des « 42 », Borne de la Liberté « Serment de Koufra », Ravivage de la flamme du soldat inconnu...).

Président CDT (ER),
Jean-Louis Muller

« De la Devise Républicaine à la borne du Serment de Koufra »

Le 10 mars dernier, beaucoup d'invités se sont retrouvés sous les « drapeaux » pour inaugurer la Devise Républicaine apposée sur le fronton du bâtiment du collège Léonard de Vinci. Parmi les membres du corps enseignant, dont M. le Principal Didier Bossard, nombreux étaient les élèves. Les personnalités locales aussi étaient présentes : M. le Maire Jean-Claude Weil et des Conseillers Municipaux, M. le Délégué Général du Souvenir Français du Bas-Rhin Albert Lefèvre, les Conseillers Départementaux Mme Michèle Eschlimann et M. Thierry Carbiener.

Les trois mots de notre « République »: LIBERTÉ - ÉGALITE - FRATERNITÉ, sont enfin lisibles au collège, ce qui tenait énormément à coeur à Monsieur le Principal.



Le Souvenir Français est un partenaire de coeur du collège et ensemble nous n'hésitons pas à agir avec les collégiens pour perpétuer le Souvenir et le garder en mémoire.

Pour cette Devise, nous devons sans cesse nous battre et par là transmettre les Valeurs Républicaines. N'oublions jamais le sacrifice de nos « Anciens », ces Hommes et ces Femmes qui se sont battus pour notre Liberté. Beaucoup ont perdu la vie et Celles et Ceux que nous côtoyons encore, commencent à disparaître, vu leur « grand âge ». Ils sont notre conscience. Nous avons un réel devoir de mémoire vis-à-vis de nos aînés : « puissions-nous ne jamais connaître la guerre! ».

Les professeurs d'histoire du collège sont aussi des acteurs de première ligne, mais au-delà de l'enseignement de l'histoire en classe, l'institution scolaire participe à la politique de mémoire. Cette politique accentue certains faits historiques, elle participe ainsi à la construction de cette mémoire collective. Remercions les enseignants !

Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'extérieur de l'établissement, pour un petit cérémonial avec le dépôt d'une gerbe du Souvenir Français effectué par plusieurs collégiens et un moment de recueillement à la borne de la Liberté.

Il m'apparaît très important de publier les deux textes concoctés par les élèves et qui auraient dû être lus avant le dépôt de gerbe respectivement par Florentin («la 2ème D.B.») et Kilian («La borne du Serment de Koufra»), mais un petit contre-temps empêcha cette action.



« La 2ème DB :

La 2ème division blindée est une unité militaire française de l'armée et cavalerie créée pendant la Seconde Guerre mondiale par le Général Leclerc. Elle est parfois appelée Division Leclerc. La 2ème DB a débarqué à Saint-Martin-de-Varville sur la plage Utah Beach le 1er août 1944 et se regroupe à la Harfe-du-Puit dans le Cotentin. Elle est composée de 14 000 hommes, dont 3 350 Français. En juin 1945, le général Dio prend la relève du Général Leclerc. 1 687 soldats de cette unité ont été tués pendant la guerre, 3 300 ont été blessés. Au lendemain de la guerre, la 2ème DB est dissoute le 31 mars 1946. Recréée par la suite, elle est réorganisée en brigade et porte actuellement le nom de 2ème brigade blindée. Ses régiments ont été déployés de nombreuses fois depuis la Seconde Guerre mondiale, notamment au Kosovo, en Côte d'Ivoire ou encore en Afghanistan. L'héritière actuelle de ces traditions est la 2ème brigade blindée (2ème BB). »

« La borne du serment de Koufra :

C'est Madame Lebarbechon, qui est maire de Saint-Martin-de-Vareville, qui a eu l'idée de mettre des bornes sur toute la route de la 2ème DB. C'est en 2004 que la première borne du serment de Koufra est installée sur la plage d'Utha Beach en Normandie, en 2006 celle d'Andelot en Haute-Marne. C'est en 2010 que la 2ème DB a de l'importance, c'est à ce moment là qu'on commence à installer des bornes dans toutes les communes où la 2ème DB est passée soit au total 109 bornes du serment de Koufra.

La bataille de Koufra : C'est une bataille qui a eu lieu en Libye du 21 décembre 1940 au 2 mars 1941.

Elle opposa les troupes françaises sous le commandement du Colonel Leclerc contre l'armée italienne. Les français gagnent le combat.

Le serment de Koufra : à l'issue de la bataille, le 2 mars 1941, le Colonel Philippe Leclerc prête avec ses hommes le « serment de Koufra »: «Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg». Les Français tiendront ce serment en libérant Strasbourg le 23 novembre 1944 à la tête de la 2ème division blindée. Un square parisien et une rue nantaise commémorent cet événement ».

Merci à ces collégiens pour ce beau travail de Mémoire !



Tant pour le corps éducatif, les élus, les parents, les élèves que pour les membres du comité du Souvenir Français, tous ont vécu un moment fort.

« Cette belle et sincère cérémonie correspond à une belle initiative de tous les acteurs réunis », terminera par dire M. Carbiener.

Le président du comité du Souvenir Français de Marmoutier,
Jean-Louis Muller



UNIAT

UNIAT - Section de Marmoutier



Président de la section : M. Michel BODEIN
22, rue du Sergent Hoff
67440 Marmoutier
03 88 70 68 36

Permanences les 3ème mardis des mois pairs, de 15h30 à 17h00

Au service des assurés sociaux, l'UNIAT (Union des Invalides et Accidentés du Travail) informe, conseille, défend et aide ses adhérents pour de nombreuses démarches. Sa force est une équipe de professionnels et de nombreux bénévoles qui permettent un service de proximité de grande valeur.

Ses domaines de compétences :

- € - Indemnisation et préretraite amiante
- € - Assurance chômage et allocation équivalent retraite
- € - Retraite et retraite complémentaire anticipées
- € - Mise en ordre du compte et rachat de cotisation
- € - Pension de réversion et veuvage

- € - Carte d'invalidité et carte de stationnement
- € - Allocation aux adultes handicapés et ses compléments
- € - Prestation de compensation du handicap
- € - Reconnaissance de travailleur handicapé
- € - Aménagement ou amélioration de l'habitat
- € - Exonération cotisations sociales (CSG, CRDS, etc...)
- € - Allocation autonomie aux personnes âgées
- € - Exonération taxes d'habitation, télévision et foncière
- € - Déclaration des revenus
- € - Prestations familiales
- € - Secours exceptionnels.



DON DU SANG

Notre amicale a un peu moins d'un an d'existence mais nous souhaitons déjà faire avec vous un premier bilan des 2 collectes organisées sur notre commune de Marmoutier.

Le 9 mai dernier, 56 donneurs se sont présentés et 53 poches de sang ont pu être collectées. Les donneurs et accompagnants se sont attablés dans la bonne humeur autour d'un couscous maison.

Au mois d'août, alors que nous craignons une baisse des dons du fait des congés, 66 personnes se sont déplacées, 63 poches ont été collectées et un moment de convivialité a été partagé autour d'un barbecue géant.

Ces chiffres sont très encourageants et nous espérons de tout cœur que vous continuerez de répondre présents à nos invitations.

Au nom des malades, merci de votre participation !

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas les dates des collectes 2018, qui auront lieu à la nouvelle salle du Schlossgarten :

- Vendredi 19 janvier
- Lundi 7 mai
- Mardi 14 août
- Mercredi 7 novembre



Nous comptons sur vous !!!

Renseignements : amicaledondesang.marmoutier@gmail.com
ou par message via sur notre page Facebook.



Il y a 900 ans... le Sindelsberg

LE COUVENT DE 1117 À 1488

Au VI^e siècle, pendant que Léobard fonde le couvent de Marmoutier, Sindenus, un de ses disciples, se retira dans un ermitage sur une colline des alentours. Celle-ci prendra le nom de *Sindenus mons*, la montagne de Sindenus. C'est ce que rapporte une très ancienne tradition populaire. On n'entendra plus parler de ce lieu (aujourd'hui appelé Sindelsberg) jusqu'au début du XII^e siècle, quand arriva Richwinus, abbé à Marmoutier de 1073 à 1117. Suite à une révélation divine en 1115, il décida de créer un couvent sur la montagne de Sindenus et fit une donation à cet effet. Une charte conservée aux archives départementales en révèle tous les détails. En l'absence de documents précis, cette fondation fait l'objet d'interprétations contradictoires de la part des historiens, certains affirmant même que : *«les moniales habitent depuis longtemps à Sindelsberg»*. Pour le début des travaux nous retiendrons donc la date de 1115, très souvent évoquée dans les textes. Il aura fallu une vingtaine d'années pour édifier l'église et le couvent, mais à peine les premiers bâtiments achevés, une communauté de religieuses s'y installa dès 1117, adoptant la règle de saint Benoît.

Un couvent de bénédictines fondé près d'un établissement de bénédictins est un fait unique

dans l'histoire des monastères d'Alsace. Il rappelle les traditions gaéliques sans doute conservées dans ce couvent fondé par Léobard, un disciple du moine irlandais Colomban qui avait autorisé les monastères doubles dans sa règle. Il arrivait donc que des communautés de femmes s'installent à côté de communautés d'hommes, vivant séparées, mais sous la même loi. Le couvent du Sindelsberg, apparaît donc comme un lointain souvenir de l'origine de beaucoup de ces monastères. Par ailleurs, cette installation coïncide avec la poussée du monachisme bénédictin et particulièrement féminin, dans la vallée rhénane et la Lorraine. Un des acteurs majeurs de ce développement fut Théoger, abbé de Sankt Georgen en Forêt-Noire puis évêque de Metz. Il s'employa à installer des communautés de bénédictines sur le modèle des clunisiennes et vint à Marmoutier... qui appartenait à son diocèse. La similitude de l'organisation de notre couvent qui fonctionnait selon cette mouvance peut y voir ses origines.

La responsable du couvent du Sindelsberg, dépendant de Marmoutier à l'égal d'un prieuré, ne portait pas le titre d'abbesse comme dans les autres abbayes bénédictines, elle était la Supérieure, *magistra* ou *Meisterin*. Il est probable que la figure féminine



surplombant le pignon de l'abside soit un des rares témoins de cette fonction. En effet ce visage qui regarde vers Marmoutier, porte une guimpe, coiffe typique entourant la tête des nones (*ci-dessous*).



La bénédiction de l'église conventuelle eut lieu en 1137 par le légat pontifical Théodewin qui vint spécialement de Rome pour la consacrer à la Vierge Marie et à saint Blaise. Les origines de Théodewin ne sont pas connues avec précision, mais en 1117 on retrouve ce jeune profès au monastère de Marmoutier. L'évêque Théoger remarqua Théodewin lors de son passage à l'abbaye et le nomma abbé du couvent de Gorze, près de Metz, vers 1121. En 1134 le pape Innocent II l'appela à Rome pour le sacrer cardinal de Sainte-Ruffine et en faire son ambassadeur en Allemagne. C'est à ce titre qu'il couronna l'empereur Konrad III en 1138 à Aix-la-Chapelle. Lors de la deuxième croisade en 1147, Théodewin accompagna celui-ci et Louis VII, roi de France, en tant que légat pontifical en Syrie. Au cours de ses nombreux déplacements il retourna au moins trois fois dans la région, principalement pour bénir des sanctuaires : D'abord celui du Sindelsberg en 1137, puis l'église Saint-Colomban à Garreboung en 1141 et enfin celle de Schorbach en 1143. Il décéda à Rome vers 1151-1153. Theodewin est sans conteste le plus illustre des enfants de Marmoutier.

L'importance et l'emplacement sommital du monastère, exigeait des aménagements conséquents, en particulier pour son approvisionnement en eau. A cet effet l'abbesse Mathilde d'Andlau autorisa les religieuses à capter l'eau sur ses terres, directement à la source du *Clingelbach* (actuel ruisseau de Klingelhalt, affluent de la Sommerau) plus en hauteur que le Sindelsberg. En échange de cette concession les religieuses cédèrent deux quarts d'huile à la chapelle de *Birke* (Birkenwald), village traversé par le cours d'eau et appartenant à Andlau. Elle donnèrent également deux deniers à leur avoué, ainsi qu'un repas au gérant de la colonge et à ses deux valets de ferme. L'acte

fut ratifié le 3 mars 1158 par l'empereur Frédéric I^{er} de Hohenstaufen dit Frédéric Barberousse, puisque l'abbaye d'Andlau relevait directement de l'Empire. Comme témoins de cet acte figurent Burkard, évêque de Strasbourg, Berthold von Zæhringen margrave de Bade et Conrad le comte palatin. Cette conduite, probablement souterraine et taillées dans des troncs de sapins, était une véritable prouesse technique pour l'époque. Un témoignage du 18 janvier 1315 confirme que celle-ci était toujours en fonction deux siècles plus tard.

Au début du XIV^e siècle, l'église conventuelle est reconstruite pour des raisons qu'on ignore détruite ou trop petite ? les seuls éléments connus mentionnent une nouvelle consécration du sanctuaire par l'évêque de Strasbourg Berthold en 1332, «... au lendemain de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul».

En gestionnaires avisées et efficaces, les supérieures administraient rigoureusement les biens et revenus du couvent... pas toujours selon les règles monastiques. Le couvent reçut de nombreuses donations, soit par des familles de moniales, soit par des seigneurs qui avant de partir en croisade imploraient ainsi la protection divine, ou parfois par des nobles cherchant à réparer leurs fautes ou leurs torts causés à l'église. Quelques exemples :

- Le 14 juillet 1147, l'évêque Burkard de Strasbourg conclut un accord avec l'abbé Anselme I^{er} de Marmoutier, à propos d'une donation qui venait d'être faite aux religieuses du Sindelsberg, «... par *Heilwig et Burckard son frère, issus de Berthe, noble matrone autrefois en résidence à Ittenheim*». La donation consiste en 25 journaux de terres situés à Ittenheim et Handschuheim, et offerts d'abord à l'autel de la Sainte-Vierge de la cathédrale de Strasbourg, mais concédés par celle-ci au Sindelsberg, sous condition de redevance.

- Une rente annuelle léguée à partir de 1217 par Otton I^{er} d'Ochsenstein et son épouse, destinée à acheter des sous-vêtements pour les moines et les moniales en guise de réparation pour les abus exercés envers les monastères de Marmoutier et du Sindelsberg.

- En 1348, le Sindelsberg transige, pour affaires d'affouage et d'abornement près de la ferme de Bodramesheim (village disparu à 2,5 km au nord-ouest de Wingersheim), avec la commune de Waltenheim, sous l'arbitrage d'Eberhard von Greifenstein, de Dietrich von Waltenheim et de Gosse Sturm, *Stettmeister*, maire de Strasbourg.

Cependant cette apparente quiétude bien relative, n'empêchait pas les tensions et rivalités. Citons la querelle entre les trois chapelains du

couvent qui, n'arrivant pas à s'entendre, célébraient trois offices le même jour aux heures identiques, ce qui créa quelques problèmes aux religieuses. N'obtenant pas de résultats auprès de l'abbé de Marmoutier, la supérieure alla se plaindre auprès de l'évêque de Robert de Strasbourg en 1443. Celui-ci régla le service divin du Sindelsberg en attribuant les offices de la communauté à tour de rôle à chacun des trois vicaires. L'abbé de Marmoutier y vit une ingérence et fit appel au concile de Bâle. Un jugement arbitral, prononcé en 1444 par Jacques, comte de La-Petite-Pierre et par les abbés d'Ebersmunster et de Neuwiller, entre l'évêque de Strasbourg et l'abbé Gaspard Stollhofen, confirma ce droit de l'évêque.

Haut lieu de pèlerinage, le Sindelsberg attirait un grand nombre de fidèles venus invoquer saint Blaise. L'affluence ne cessa de croître à tel point que les moniales durent construire un hôpital pour l'accueil des pèlerins souffrants ou malades.

Le monastère connut son apogée temporelle vers la seconde moitié du XV^e siècle, pendant que l'abbaye de Marmoutier semblait dans une situation financière très critique (gestion catastrophique, spoliations...). Il semble que l'abbé Thierry de Kirneck, pour redresser sa propre situation, serait

l'auteur de graves accusations à l'égard du couvent de bénédictines «*La régularité aurait cessé dans la communauté des moniales. La situation matérielle et spirituelle se serait liquéfiée. La décadence serait sans remède*». C'est donc à sa demande que, le 12 septembre 1488, l'évêque Albert de Strasbourg incorpora le couvent du Sindelsberg à l'abbaye de Marmoutier, non pas pour les raisons morales ou spirituelles évoquées par l'abbé, mais pour lui apporter des compléments de revenus. En réalité cette incorporation fut un arrangement entre l'évêque et l'abbé ; les religieuses restèrent sur place et chacune reçut même une pension. Face à cette situation atypique le pape Innocent VIII ordonna, le 17 février 1489, l'intégration formelle des biens et des revenus du Sindelsberg à l'abbaye mère. Il déclara éteints le titre de Saint-Blaise et la dignité de *magistra*, chargeant les prévôts de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Thomas à Strasbourg de veiller à l'exécution de sa décision. Les sœurs furent réparties dans des couvents de la région : Biblisheim, Saint-Jean-les-Saverne et probablement Graufthal.

Toutefois les causes exactes de la fermeture de ce couvent restent un peu floues et mériteraient un examen plus approfondi.

LA CHARTE DE FONDATION

Très peu de monastères possèdent des lettres d'origine et de dotation pareilles à celle du Sindelsberg (**en haut, page de droite**). Cette charte établie vers 1146, présente un intérêt archéologique et artistique très rare. Elle est conservée aux Archives départementales du Bas-Rhin et mesure environ 83 x 74 cm. Son authenticité semble avérée, malgré une certaine confusion dans l'énumération des dignitaires de l'époque (*Calixte II* pour Paschal II, *Henri IV* pour Henri V...). Et si quelques localités ne sont plus reconnaissables c'est qu'elles n'existent plus, ou que leur nom a été modifié entre temps. Ce titre de propriété se compose de quatre parties. Pour un repérage plus aisé, la description est proposée selon les quatre points cardinaux, nord, sud, est, ouest :

1. Le résumé de l'histoire de la fondation du couvent est inscrit en majuscules gothiques sur les bandes qui forment le cadre. Le texte commence dans l'angle nord-est : «*L'an mil cent quinze de l'incarnation dominicale, Calixte II étant pape, et Henri IV empereur, le mont Sindenus, autrefois appelé cour de Sindenus, du nom du disciple de saint Léobard, premier fondateur de Marmoutier dans la marche d'Aquilee, fondé à la suite d'une révélation par*

Richvinus prieur, plus tard abbé de Neuwiller, livré, du temps du pieux Adelon, aux religieuses de la vie régulière, a été, sur la demande du très célèbre seigneur Meinhard, trentième abbé, consacré en l'honneur de la sainte mère de Dieu et de saint Blaise, par le vénérable Théodewinus, par la grâce de Dieu évêque de Sainte-Rufine, légat du Saint-Siège, et dans l'origine profès en ce lieu même, en l'an mil cent trente sept du verbe incarné Innocent, étant pape et Lothaire empereur».

2. Suit une large description des biens du couvent. Elle commence par «*MONS SINDENUS...*» dans la bande transversale au sud-ouest vers le nord-est et continue du sud-est vers le nord-ouest.

3. La description continue dans sept formes triangulaires qui se lisent dans le sens des aiguilles d'une montre et commence du côté est, dans la cellule nord. Le huitième compartiment, entièrement rempli (côté nord, à l'est), contient un acte d'échange de biens passé entre Berthe, supérieure du couvent et Adelon II, abbé de Marmoutier.

4. Le rectangle central est la partie la plus intéressante du document (**en bas, page de droite**). Il représente la coupe transversale du sanctuaire avec son élévation, tel qu'il devait avoir été construit au

ARICHWINO R. POSITO P. GA NOV. LERENS ABBE. EXREVI. TON. FVN. DAT. V. NID. GB. RI. AD. GEN. S. REG. LARS. V. T. SEM. NALIB. V.

EST CONSECR. V. ANNO VERBI INCARNATI. M. CXXXVIII. NOCENTO. P. P. L. THARO. IRE. G. NANT. G. P.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

AVEN HVIN' LOCI P. LESSO. IN HONORE S. G. D. GENITRICIS. AC BEATI BLASII.

MARTIR ADESTO BLASII.

AVNERABILI THEODWINO DI GRA SCE RVINE EPO. OPTIC. G. SEDIS. LEGATO. R. OTV.

MONS SINDEN. V. ASINDEN. BEATI LEOBARDI A. O. V. L. G. I. MA. V. RI. M. ON. A. S. T. E. R. I. P. R. I. D. I.

XII^e siècle. On aperçoit quatre arcatures romanes surmontées du mur de la nef haute, où se trouvent six fenêtres en arcade romane. La toiture, peut-être le plafond intérieur, aboutit à l'est et à l'ouest à deux pignons, couronnés par une boule rouge. Au-dessus du côté nord s'élève la tour ou le clocher dont on n'aperçoit que deux étages supérieurs, séparés par la toiture et couronnés par la croix. A l'ouest, et tout à l'encontre d'une perspective régulière, une large porte avec ferrures. A l'est, l'abside plus basse que le corps de l'église complète cet ensemble. La voûte à damier de l'abside, est surmontée d'une croix qui repose sur une boule rouge. Dans l'arcature de l'abside on aperçoit un autel, et un second dans l'arcature voisine qui pourrait représenter la coupe d'un reliquaire. Ce dessin révèle l'existence de deux autels consacrés, l'un à la Vierge Marie, l'autre à saint Blaise. Les quatre grandes arcatures sont peintes en vert, bleu et brun jaune, peut-être que cette couleur pourrait indiquer des draperies. Autour de l'église, sur un fond vert, jaune et brun se dessine une ornementation un peu grossière et fantastique : des fleurs ou des arbustes à

calice portant des fruits globuleux. La signification de ces arabesques est imprécise et n'a pas encore pu être expliquée. Il en est de même pour les signes rouges à l'intérieur du cartouche (petit rectangle à fond clair) placé sur le fond vert à droite du clocher. Autour de la peinture représentant l'église du Sindelsberg se trouve la double invocation : « Sainte vierge Marie, protège cette montagne, et toi, saint Blaise, martyr, prête-nous pareille assistance » (ci-dessous).



LE COUVENT APRÈS 1488

Une petite communauté de religieuses s'y installe à nouveau quelques années plus tard, mais le couvent, ravagé durant la période de la guerre des paysans est définitivement supprimé après 1525.

Contrairement à ce qui se passa ailleurs en cette période très tourmentée, ce n'est pas la révolte des rustauds qui provoqua le plus de dégâts, mais un certain Johannes Murner. *Amtmann*, haut fonctionnaire sans foi ni loi, il se mit au service du duc Antoine de Lorraine venu mettre tristement fin à la révolte paysanne. Gaspard II (Rieker von Dillingen), abbé de Marmoutier de 1524 à 1557 déposa une plainte auprès des seigneurs de la Marche en 1527 pour tenter de retrouver ses biens.

Durant l'enquête il s'avéra que Johannes Murner avait déjà commencé à piller le monastère du Sindelsberg bien avant la guerre des paysans,

où il s'appropriâ des colonnes, des piliers et autres éléments du cloître pour une construction dans son jardin à proximité du *Niedertor* (porte d'entrée de Marmoutier, située près de l'actuel monument aux morts). A la fin des hostilités on retrouva un impressionnant stock des pierres de tailles et d'éléments architecturaux qu'il avait entreposés dans le *Klosterhof* (actuelle maison Senentz) ainsi qu'un puits installé sur des terres appartenant à l'abbatiale, le tout provenant du monastère du Sindelsberg. Ce dernier se retrouva alors dans un état de délabrement total «*so dass er das dortige Kloster allenthalben zerrissen*». Les seigneurs de la Marche condamnèrent Johannes Murner à la restitution des biens volés et à la réparation des dommages «*weil er mit Abbruch des Closters Sindelsperg... wider Vermög des Burgfriedens gehandelt - avec la démolition du*





couvent de Sindelsberg... il a agit à l'encontre de la paix castrale». Malheureusement Murner n'exécuta jamais la sentence que lui infligea le tribunal arbitral et les bâtiments pillés restèrent en l'état.

L'église resta en ruine et après 60 ans de délabrement, l'abbé Gisbert Agricola entreprend la reconstruction de la nef en 1584, laissant le clocher-chœur dans son état du XIV^e siècle. Le sanctuaire est entièrement voué au culte de saint Blaise. Par contre les bâtiments conventuels furent laissés en l'état.

Durant son Voyage littéraire en Alsace, le savant bénédictin Dom Ruinart, de passage à Marmoutier en 1696, note dans son carnet de route : *«Je vis sur la colline de ce nom (Sindelsberg) les ruines d'un monastère de femmes, d'où j'approchais avec l'espoir d'y découvrir quelques restes de vieux monuments. Cependant il n'y a plus que l'église qui subsiste au milieu de ces ruines».*

Les contreforts, à la jonction du chœur et de l'abside étaient beaucoup plus haut à l'origine. Les fenêtres latérales du clocher ont été maçonnées dans leur parties basses. Au-dessus se trouvent deux petites lucarnes aux têtes trilobées et celles du clocher sont doubles, à arc brisé. La fresque (*ci-dessus*), mise à jour lors de travaux de rénovation dans les années 1970 daterait du XVII^e siècle. Peu d'éléments de décors architecturaux ont subsisté : côté nord un tabernacle mural, des consoles de voûtes et une rosette entourée de feuilles de chêne à la clé de voûte. La tribune fut ajoutée en 1619 (date gravée sur ses deux piliers

de soutien). De nouveaux travaux eurent lieu à fin du XIX^e siècle : une sacristie accolée sur le côté sud du chœur et la reconstruction du mur ouest de la nef en 1872, suite à un incendie (date gravée sur le pignon au-dessus de la porte d'entrée). Les vitraux à cives et un autel richement ouvragé (*ci-dessous*) sont plus récents, probablement des premières années du XX^e siècle. En 1913 on procéda à des travaux d'assainissement en creusant un fossé collecteur autour des fondations.



L'église a été épargnée par les guerres du XVII^e siècle, celle de 1870 ainsi que par les deux conflits mondiaux du XX^e siècle. A ce propos, une petite anecdote : le 22 novembre 1944 quelques spahis, informés et «copieusement motivés» par des habitants du Sindelsberg, délogèrent deux observateurs d'artillerie allemands installés dans les combles de la chapelle. Un seul coup de feu a été tiré... dans la serrure.

LES FOUILLES DE 1913

Lors de travaux d'assainissement en 1913, fut mis à jour la base d'un pilier roman **O**. On fit appel à l'historien Hugo Rahtgens qui entreprit des fouilles et localisa les fondations de l'église et d'une partie de l'ancien couvent (*page de droite*).

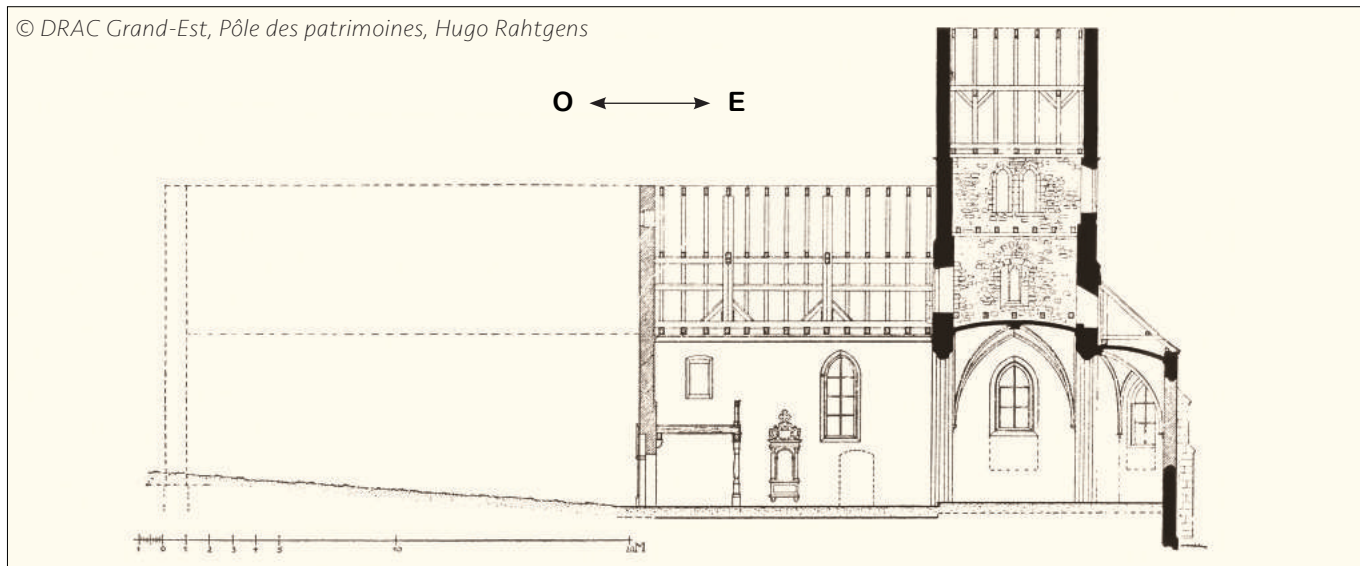
La nef de l'église. Il est établi qu'à l'origine le sanctuaire était plus long de 20,40 m, la nef avait presque 33 m **A-B-E-F**, contre moins de 12 m aujourd'hui **A-B-C-D** (*ci-dessous*). Les anciennes fondations mesuraient 90 cm d'épaisseur à la partie la plus en amont **E-F** et 115 cm au départ de l'actuel fronton **C-D**. Aucune trace de soubassement de porte n'a été trouvé dans le mur occidental, les accès se trouvant sur les faces latérales. Ces nefs étroites et longues, typiques de beaucoup d'églises de couvent de sœurs, sont fréquentes en Allemagne. Elles possèdent presque toujours une grande tribune réservée uniquement aux religieuses. Il est probable qu'à l'origine celle du Sindelsberg couvrait la partie arrière de la nef **C-D-E-F**, sur une longueur d'environ 20 m. Sa partie avant devait reposer sur des piliers dont les fondations se situeraient sur le tracé de l'actuel fronton **C-D**. A quelques mètres de celui-ci, les fouilles ont localisé les fondations de deux emplacements rectangulaires dans lesquels on trouva des ossements humains **G-H**.

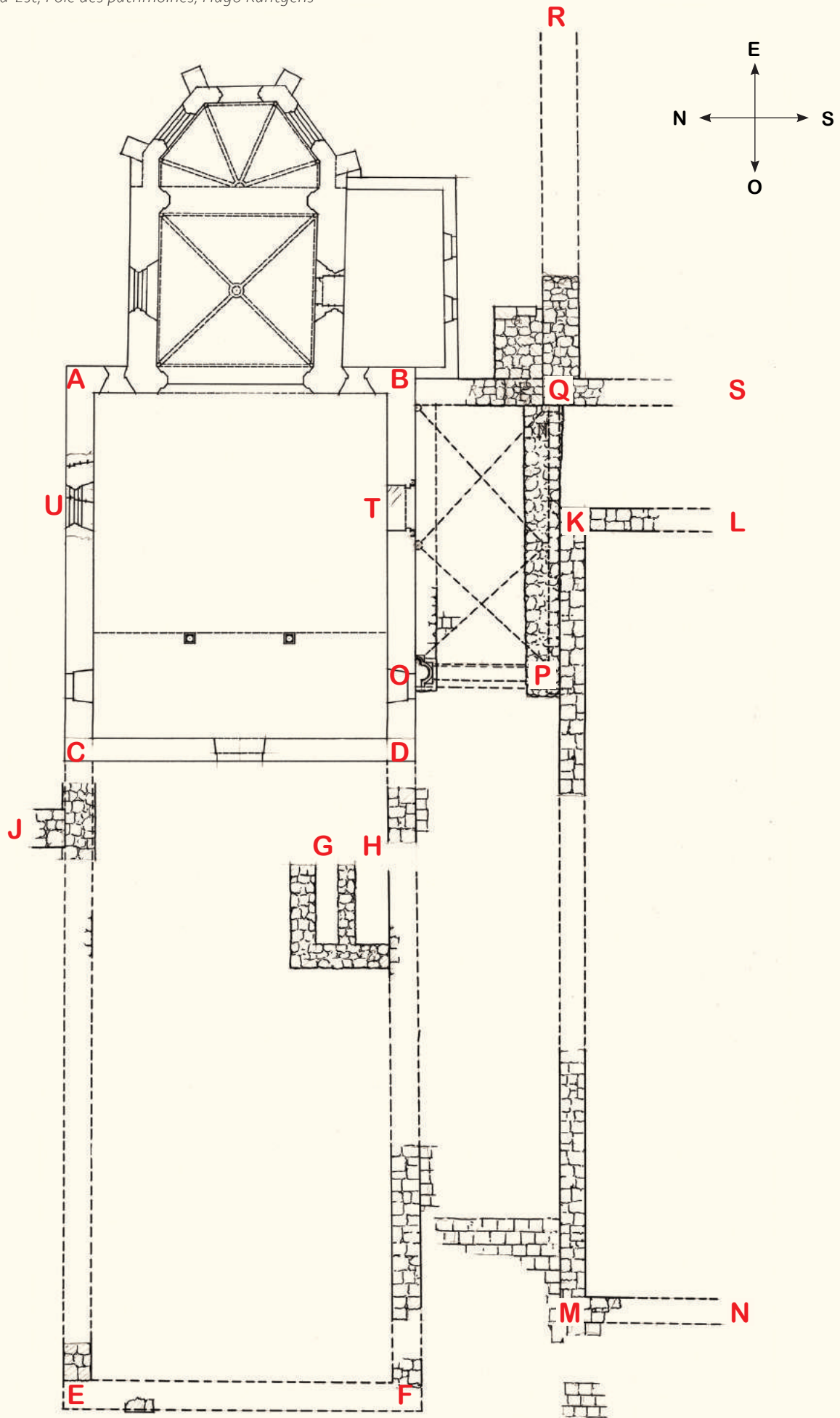
Les bâtiments conventuels. Les fouilles partirent de la porte latérale sud **T** où fut mis à jour le dallage d'un petit bâtiment, une sorte de vestibule reliant le couvent à l'église **B-Q-O-P**, l'ouverture **T** étant l'accès principal. Situé à 50 cm en-dessous du niveau du sol, des dalles épaisses de 5 cm reposent sur des fondations en éclats de grès. Un peu plus loin, à environ 4 m de la chapelle,

les chercheurs trouvèrent des bases de piliers et d'imposantes fondations pouvant supporter de grands et solides bâtiments. Mais en 1913 le vignoble du Sindelsberg, proche du sanctuaire, restreignait le périmètre du chantier. De surcroît, les travaux agricoles au cours des siècles avaient bouleversé ces vestiges à peine enfouis. Seule une partie a pu être localisée, mais tout laisse à penser que les bâtiments du couvent étaient très importants et s'étendaient largement sur les flancs nord et sud. Au sud, les fondations **K-L-M-N** délimitent le côté nord du cloître (**K-M** mesure 27 m) et **Q-R-S** le coin nord-ouest du grand bâtiment conventuel (les fouilles arrêtées par les vignes révélèrent les restes d'un mur de 17 m **Q-R**, mais qui en réalité était bien plus long). Une séparation de 3 m **Q-S / K-L** entre les deux édifices n'a pas trouvé d'explication. Du côté nord, un départ de fondation **J** et la présence d'une ancienne porte **U** semblent confirmer l'existence d'une construction attenante à la chapelle. Là aussi la présence du vignoble empêchait la poursuite des fouilles. Résidence de la supérieure ? hospice pour pèlerins malades ? bâtiment économique ? ou autre ?

Une énigme. D'après l'analyse et la datation des découvertes, les spécialistes situent ces constructions vers 1160-1180, soit 40 à 50 ans après la fondation du couvent. Par conséquent ils évoquent l'existence d'une église antérieure avec une architecture différente et des éléments décoratifs tels que ceux représentés sur la partie centrale de la charte. L'éventualité mentionnée au début de l'article : «*les moniales habitent depuis longtemps à Sindelsberg*» (avant 1115) serait alors plus que probable.

© DRAC Grand-Est, Pôle des patrimoines, Hugo Rahtgens





L'ABBÉ GISBERT AGRICOLA

Gisbert Agricola d'Alven (Sarralbe), abbé d'Altorf (1554), puis de Gengenbach (1556), dirigea le couvent de Marmoutier de 1572 à 1586. En réalité il semble qu'il s'appelait «Bauer» et serait d'origine paysanne. Gisbert aurait alors latinisé son nom et devint Agricola. Ses armoiries, insérées dans la maison qu'il fit ériger pour le régisseur de la cour colongère de l'*Ackerhof* en 1573, rappellent ses origines agricoles : *coupé, au premier deux fleurons, au second un soc posé en pal et croisé (ci-dessous).*



On éleva un cénotaphe Renaissance en sa mémoire dans la chapelle (*en haut à droite*).

Texte du haut : «*Qui que vous soyez, passants, qui jetez un coup d'œil sur ce monument, considérez-le comme érigé à la mémoire d'un père auquel on est redevable d'une ample prospérité. Trois fois mourut au siècle celui qui trois fois reprit la vie pour toi, Christ ; Gisbert qui fut le chef de trois monastères et la clef de voûte du sanctuaire*».

Texte du bas : «*Les édifices religieux de Sindelsberg que la révolte séditieuse des paysans avait détruits, sont de nouveau debout grâce à la munificence de Gisbert. Les bâtiments ruinés, autrefois asile sacré d'une cohorte de vierges, ont été réparés avec l'argent de Gisbert. C'est lui, enlevé à leur monastère, que regrettent les moines de Gengenbach. C'est lui, leur abbé, que pleurent les fidèles de saint Maur. Et maintenant, passant qui vient de lire l'inscription gravée sur ce mouvement d'honneur, ne manque pas de dire une prière pour que Gisbert repose dans la paix du Seigneur*».

En 1715 l'abbé de Marmoutier fait détruire l'ancien chœur de l'abbatiale avec la chapelle saint Léobard située dans la crypte. Celle-ci abritait les tombes d'abbés qui avaient eu l'honneur de reposer dans cette enceinte sacrée, dont Gisbert Agricola. Sa pierre tombale sera encadrée plus tard dans le passage couvert des nouveaux bâtiments servant de grange dîmière (*en bas à droite*).



LÉGENDE ET CULTE DE SAINT BLAISE

Saint Blaise qui avait étudié la philosophie dans sa jeunesse pratiquait la médecine à Sébaste en Arménie, sa ville natale. Il y exerçait son art avec beaucoup de compétence et de générosité, vivant dans une grande piété. Quand l'évêque de la ville mourut, tout le peuple désigna Blaise pour lui succéder. Sa sainteté se manifestait par une foule de miracles. Les croyants venaient à lui de partout pour faire soigner leurs corps et leurs âmes. Même les animaux sauvages s'y rendaient, lui portant sa nourriture et les oiseaux accompagnaient ses prières de leurs beaux chants.

En 316 Agricola, gouverneur de Cappadoce et de Petite-Arménie, arriva à Sébaste sur ordre

de l'empereur Licinius pour mettre à mort les chrétiens fit arrêter l'évêque. Comme on le menait en prison, une mère se prosterna à ses pieds avec son fils unique qui était en train

de mourir par étouffement d'une arête qu'il avait avalée. Blaise prit alors les deux cierges allumés que la mère avait offerts en ex-voto et, les disposant en forme de croix de Saint-André, toucha la gorge du malade. D'après la légende l'enfant aurait été miraculeusement guéri. Cependant le gouverneur, incapable de faire renoncer Blaise à sa foi, l'emprisonna et le fit battre avec des bâtons. Mais peine perdue, il le livra aux bourreaux qui le suspendirent à un poteau avec une poulie et lui labourèrent ses chairs avec des peignes en fer servant généralement à carder le chanvre. Ensuite il fut décapité.

Les sept peintures qui ornent la garde-corps de la tribune datent de 1619. Restaurées au XVIII^e siècle, elles représentent la vie et le martyr de saint Blaise. Ci-dessous, de gauche à droite et de haut en bas :

- Blaise se réfugie dans une grotte, les animaux de la forêt lui tiennent compagnie.
- Blaise est arrêté par les soldats du gouverneur.
- Blaise devant Agricola, gouverneur de Capadoce.
- Blaise délivre un enfant d'une arête plantée dans sa gorge.
- Blaise est battu à coups de bâtons.
- Blaise est suspendu à un poteau pour être torturé.
- Blaise est décapité.





On retrouve les attributs de saint Blaise, sur sa statue et son socle : l'enfant et les cierges de sa délivrance, l'épée de la décapitation et la palme des martyrs. Il ne manque que l'instrument de son supplice, le peigne à carder en métal. Le tympan de la porte d'entrée porte la mitre et la crosse épiscopale, deux cierges et deux couronnes de pain.

Le 3 février, jour traditionnel du pèlerinage de saint Blaise, les croyants reçoivent la bénédiction *Blasiussegen*. Le célébrant croise des cierges autour de leurs cous en récitant la prière : «*Que Dieu te libère du mal de gorge et de tout autre mal, par l'intercession de saint Blaise, évêque et martyr*». Ensuite ils vont baiser les pieds de la statue du saint qui leur est présentée devant l'autel (*ci-contre*). A l'issue de la cérémonie ils font brûler un cierge béni la veille, jour de la chandeleur, à Marmoutier. Un autre usage consiste à faire bénir le pain et le sel en ce jour de fête patronale. Le pain *Blasiusbrot* était mangé en famille pour préserver ses membres des maux de gorge. Il arrivait aussi qu'on en donnait aux animaux. Quant au sel, il sera placé au grenier pour protéger la maison du feu. Lorsqu'un incendie se déclarera, on y jettera le sel pour que le feu s'éteigne.

Pour les habitants du Sindelsberg, le 3 février était leur fête annuelle : le «Blasius».

La journée débutait avec la grand-messe solennelle «Hoch-Amt», célébrée par plusieurs officiants dans une chapelle surchauffée pour l'occasion et bien trop petite pour accueillir la foule de fidèles. Un sermon magistral, la bénédiction des cous et la psalmodie de la litanie des Saints Auxiliaires faisaient partie du rituel.

Jusqu'à la fin des années 1950 des stands de forains attendaient les fidèles à la sortie de la messe. Installés dans la neige, ils proposaient des confiseries dont de délicieux sucres d'orges. A midi, les familles se retrouvaient autour du traditionnel repas de fête : le pot-au-feu «Suppe-Fleisch» et ses fameuses quenelles à la mœlle.

C'était la fête, c'était le «Messti», c'était le «Singelsbarier-Massdi»

Textes et photos : Jean-Paul Lerch

Sources documentaires :

- Spach (Louis), *L'abbaye de Marmoutier et le couvent du Sindelsberg*, Strasbourg, 1861.
- Sigrist (Felix), *L'abbaye de Marmoutier*, Strasbourg, 1899.
- Herr (Emil), *Das ehemalige Frauenkloster Sindelsberg*, Strasbourg, 1912.
- Rahtgens (Hugo), *Zur Baugeschichte des Klosters Sindelsberg*, Strasbourg, 1918.
- Ottmann (Colette), *Le pèlerinage de Saint-Blaise au Sindelsberg*, SHASE, N° 164, 1993.
- Trendel (Guy), *Saint Blaise, traditions et histoire*, Recherches Médiévales N° 62-63, 1999.
- Metzger (Robert), *Le couvent du Sindelsberg et le culte de saint Blaise*, Nouvel Alsacien, Strasbourg, 01/02/1970.
- Bornert (René), *Les monastères d'Alsace, Tome III*, Éditions du Signe, Strasbourg, 2010.



COMMERÇANT DE MARMOUTIER

Proche de vous, votre artisan charcutier affineur Patrick JANES conjugue l'art de sublimer des produits authentiques : cochon élevé sur paille pour une partie de ses recettes, salage à minima au sel de Guérande, affinage au long et délicat air de Marmoutier, jambon séché durant 24 mois, lard fumé de 6 mois...

Son produit phare, le pavé au parmesan, est d'une finesse exceptionnelle. Double médaille d'or (2012 et 2017), il est apprécié par les grands Chefs, tels que Jean-Georges KLEIN, Alain DUCASSE ou encore Alain DUTOURNIER, avec lesquels il défend la gastronomie française au sein du Collège Culinaire de France.



N'hésitez pas à leur rendre visite, son épouse Cathy et son équipe se feront un plaisir de vous proposer une dégustation à la boutique.

Et prochainement, une salle de dégustation VIP (uniquement sur invitation) sera mise en place.



À Paris lors de la dégustation de nos produits avec une partie de l'équipe Fauchon.



CONCILIATEUR DE JUSTICE



CONCILIATION : DU NOUVEAU ...

La loi « Justice 21 » adoptée par le Parlement fin 2016 apporte de nombreuses nouveautés dans bien des domaines et, en particulier, dans le domaine de la conciliation.

« Justice 21 » soumet à la conciliation tout litige entre particuliers dont la valeur est inférieure à 4.000 € : à défaut, le tribunal peut opposer une fin de non-recevoir aux parties et renvoyer l'affaire, d'autorité, en conciliation.

L'objectif du législateur est de faciliter la résolution des « petits litiges » (tout est relatif, bien sûr) en rendant leur résolution plus rapide, moins coûteuse et moins traumatisante qu'une procédure devant les tribunaux.

Le conciliateur n'est ni magistrat ni avocat : il ne dit pas le droit et n'impose pas de solution.

Le conciliateur est un auxiliaire de Justice assermenté dont le rôle consiste à réunir les parties, à tout le moins à faire le lien entre elles de sorte que sous sa direction elles trouvent une

solution acceptable pour tous.

Les entretiens avec le conciliateur sont confidentiels et la parole est libre : toutefois, les engagements pris doivent être tenus.

L'accord peut faire l'objet d'un écrit rédigé par le conciliateur et signé par lui et les parties : cet accord peut être soumis à l'homologation du tribunal et a alors la même valeur qu'un jugement.

Le recours au conciliateur est gratuit.

Le conciliateur dans le canton de Marmoutier est Monsieur Martin OSTER : il reçoit à la Mairie de Marmoutier les jeudis à 14h sur rendez-vous préalablement pris au 03 88 70 60 08.

Chaque commune française peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants des hommes remarquables ou qui ont marqué leur temps par leur manière d'être, leur investissement dans la vie commune de leurs concitoyens.

Monsieur Camille Maglott aura ainsi profondément marqué la vie de son village natal par son action au quotidien dans des domaines nombreux et variés.

Ce qui caractérise d'abord la personnalité de Monsieur Maglott, c'est son attachement viscéral à son village. Il a, en fait, vécu pendant quasiment neuf décennies une véritable histoire d'amour avec Marmoutier.

Bon sang ne saurait mentir puisque son papa, pour fêter le retour de son village au sein de la mère patrie, après quasiment cinquante ans de souffrances, avait mis en perce plusieurs tonneaux de schnaps qu'il offrait généreusement aux soldats français qui revenaient enfin offrir la Liberté à l'Alsace.

Marmoutier, en fait, est pour lui le terreau à partir duquel il allait pouvoir construire sa vie d'homme. Ses racines se trouvent, en effet, entre les murs de l'abbaye qu'il connaissait si bien, les vestiges du couvent, et les petites ruelles qui animent la vie du village. Cette relation personnelle, il va la mettre au service d'un intense travail de recherche historique : il sera ainsi à l'origine de l'aménagement de la crypte qui permettra aux touristes de comprendre et de mieux connaître l'histoire de l'église abbatiale ; les visiteurs auront ainsi la chance de pouvoir admirer un sarcophage monoxyle extrêmement rare.

Son travail obstiné l'amènera aussi à doter ses compatriotes d'un gentilé (le nom de « Maurimonastérien ») qui témoigne de sa culture. Il ne cessera d'écrire et d'archiver des articles sur de nombreux événements historiques ; il entreprendra par exemple des recherches sur le comte de Fresnay qui résidait dans la cour donnant sur l'actuelle rue de l'Hôpital et qui fut célèbre pour avoir entretenu une correspondance avec Voltaire et avoir fréquenté son secrétaire, Collini. Camille Maglott n'était point concentré que sur ses recherches puisque sa véritable passion, nourrie de ses connaissances, était de partager celles-ci avec les visiteurs qu'il accueillait et à qui il faisait vivre une page d'histoire.

Les aléas de la vie l'ont amené, cependant, à quitter par deux fois son pays natal. Le cynisme et la cruauté du régime nazi ont fait qu'il a été incorporé en raison de son jeune âge en tant que Luftwaffenhelfer comme tous les garçons de sa génération qui furent les dernières réserves de l'armée allemande. Le matin, il suivait des cours de lycée et l'après-midi était consacré à la formation militaire. Il était très fier d'avoir, tout au long de sa carrière d'artilleur, donné des azimuts erronés. Grâce à lui, les canons de sa batterie n'ont jamais été très efficaces ! Cette attitude révèle bien l'état d'esprit de Monsieur Maglott qui, sous un aspect calme et pacifique, savait ce qu'il voulait.

La seconde fois où il a quitté sa terre natale, ce fut dans des conditions moins dramatiques. En effet, après son baccalauréat français passé dès son retour à la vie civile, il partit vers Alger pour entrer à l'École Normale pour devenir instituteur.

Au début de sa carrière d'enseignant, il était responsable de voyages universitaires en Afrique du Nord (preuve que son désir de s'engager au service de la collectivité est un des traits dominants de sa personnalité) et c'est au cours de l'un d'eux qu'il rencontrera une jeune fille qu'il épousera et qui lui donnera deux enfants ayant eux aussi fait souche dans le village natal de leur papa.

De retour à Marmoutier avec sa famille, Camille Maglott put donner libre cours à sa passion de l'enseignement en occupant

divers postes d'instituteur avant de devenir professeur de collège. Parallèlement à sa carrière, il œuvra corps et âme à la création de ce qu'à l'époque on appelait le « groupe d'observation » qui ne concernait primitivement que les deux premières classes du premier cycle de l'enseignement secondaire. Il fut l'artisan acharné de la création du collège Léonard de Vinci que nous connaissons et suivit de près la construction des bâtiments qui regrouperont l'ensemble du premier cycle.

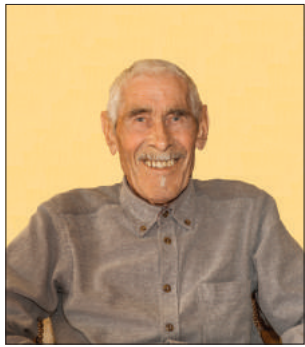
Professeur de biologie, de mathématiques et de physique, il réussit à faire partager sa passion à l'ensemble de ses élèves qui, bien des années plus tard, continuaient à lui en être reconnaissants. L'aura qui fut la sienne reposait en fait sur un sens aigu de la pédagogie qui l'amenait à faire respecter une discipline propice à une formation de qualité.



Son engagement au service des autres a pris des formes diverses. Au sein du conseil municipal, d'abord comme conseiller puis comme premier adjoint au maire, durant de longues années, il a créé le bulletin municipal qu'il a enrichi de nombreux articles historiques ; il fut, entre autres, à l'origine de l'arboretum, de la fête des anciens, de la création d'une troisième classe de maternelle, de la bibliothèque de l'école primaire... Poursuivant son engagement professionnel, il fut également membre du Syndicat intercommunal des collèges. La liste de ses actions est longue, prouvant qu'il n'a jamais été avare de son temps ni de ses idées.

Camille Maglott fut tout au long de sa vie un homme aux qualités multiples. Dans la vie sociale, il n'a cessé de faire preuve de la plus grande des affabilités à l'égard de tout un chacun qu'il considérait toujours avec bienveillance. Son caractère pacifique fut également une caractéristique de sa vie familiale. Camille fut un homme complet puisqu'il avait des aptitudes manuelles fort diverses allant du jardinage aux travaux de maçonnerie, des capacités intellectuelles qui trouvaient leur terrain d'expression aussi bien dans son métier que dans ses recherches, un sens artistique qu'il partagea avec ses élèves dans le domaine du dessin et de la musique.

Camille fut un homme de bien au sens le plus noble et il est possible de reprendre pour lui la devise inscrite au fronton du Panthéon : « À Camille, la ville de Marmoutier reconnaissante ».



Jean-Paul Andrès

Né en 1930, fils d'Alphonse Andrès et d'Adèle Weber, Jean-Paul Andrès grandit à Marmoutier et fréquente l'école communale jusqu'en 1940, puis la *Hauptschule* et le Cours Complémentaire de Saverne et enfin l'École Normale de Strasbourg Neudorf. Après un premier poste d'instituteur à Eywiller, il est appelé sous les drapeaux et intègre l'École Militaire de Saint-Maixent où il est promu lieutenant. Bien que son grade d'officier lui aurait permis de faire carrière à l'armée, Jean-Paul préféra l'enseignement, tout en restant capitaine de réserve.

En août 1953 il épouse Alice Wetta et est nommé instituteur à Schiltigheim. L'air de la campagne lui manquait probablement et dès la rentrée suivante il fut à nouveau titularisé à Eywiller. Avec son épouse il intégra ce petit village d'Alsace-Bossue. Il y tissa des liens d'amitiés très forts avec les habitants, certains ont d'ailleurs perduré. Le couple eut trois enfants, Michèle, Marcelle et Patrice. Par la suite naquirent neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Suite à la vacance d'un poste d'enseignant à Marmoutier la famille put définitivement retourner dans le village d'origine en 1967. Quinze années plus tard Jean-Paul est nommé directeur de l'école communale. Il privilégia les méthodes d'enseignement actives, sollicitant la participation, la spontanéité, la créativité et tout ce qui lui semblait favorable au développement du corps et de l'esprit de ses élèves. Le prix Langweil et la distinction de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques vinrent couronner sa carrière.

A partir de 1985 une retraite bien méritée lui permit de se consacrer encore longtemps à ses loisirs : musique, peinture et écriture. On se souviendra de sa grande passion, le sport (gymnastique, athlétisme, handball, tennis, volley) et surtout le football. Il se distinguait déjà dans l'équipe de football de l'École Normale, puis dans celle de l'armée et enfin celle de Marmoutier (ci-contre en 1953). Mais c'est à l'AS Drulingen qu'il exprima pleinement son talent et sa vision du jeu. Avec lui ce club devint la meilleure équipe d'Alsace en 3^e division, «avec dix neuf matchs consécutifs sans défaites !» se plaisait-il à raconter. Joueur déterminé et rigoureux, pour lui, gagner était une évidence !



Avec un engagement très fort il s'est investi dans la vie locale : conseiller municipal de 1971 à 1989 et animateur associatif. On se souvient aussi de Jean-Paul créateur d'une petite chorale avec les élèves de sa classe en 1969. Puis vint l'aventure de la «Chorale des Jeunes» qui dura une vingtaine d'années.

Directeur musical éclectique et innovateur, il organisa chaque printemps une grande soirée culturelle où se mêlaient chants, poésies, pièces de théâtre et créations audiovisuelles. Une succession de spectacles originaux avec une mise en scène inédite à Marmoutier. Membre de la chorale paroissiale depuis 1948, il en assura pendant quelques années la présidence.

Artiste-peintre doué il s'essaya au crayon, au fusain, à l'aquarelle et à la peinture à l'huile. Des dizaines de tableaux et dessins témoignent de son sens de l'observation, du réalisme de ses perspectives et de sa maîtrise des couleurs, des contrastes, des ombres et des lumières comme sur le tableau ci-contre.

Animé par un besoin de transmission viscéral il voulut léguer un témoignage fort à la postérité. Dans un livre d'une rare intensité, sa plume fertile raconte l'histoire familiale et locale, des chroniques et anecdotes, le tout avec émotion et humour. Plus qu'une biographie cet ouvrage jette un regard, pas toujours complaisant, sur la société du XX^e siècle, écrit avec une certaine truculence et une grande finesse de style.

Jean-Paul Andrès nous a quitté le samedi 23 septembre 2017. Nous garderons de lui un souvenir ému.





com'ette

votre transport à la demande

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE
SAVERNE
MARMOUTIER
SOMMERAU

Un service 100 % Com Com

Depuis 2013, le transport à la demande est organisé par la collectivité, avec un service et un chauffeur dédié au service.

Qui dessert le territoire de Marmoutier-Sommerau

Suite à la fusion avec la communauté de communes de la région de Saverne, le territoire de Marmoutier-Sommerau est désormais couvert, vous pouvez circuler avec Comette dans nos 35 communes !

Comment faire ?

- 1 Il suffit de composer le **03 88 71 78 82** et vous serez directement mis en relation avec le conducteur, M. Patrick MOHR.

Vous réservez votre course au plus tard à 18 h la veille du départ, du lundi après-midi au samedi matin, avec des horaires qui privilégient un fonctionnement de type 8 h - 12 h et 14 h - 18 h.

- 2 Le jour J tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, le véhicule vient vous chercher à l'adresse convenue.
- 3 À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

Bonne route avec Comette !

TARIFS

Les tarifs restent les mêmes !
Carnet de 10 tickets
25 €
et ticket unitaire
3 €



1



2



3



Ville de Marmoutier

FONDATION



DU PATRIMOINE

Ensemble, restaurons la chapelle Saint-Denis.



La chapelle Saint-Denis est située dans l'enceinte du cimetière de Marmoutier. Sa construction remonte au XII^{ème} siècle et elle est dédiée à saint Denis. Elle possède une nef romane et un chœur gothique dont la voûte sexpartite serait la plus ancienne d'Alsace (1225). Elle renferme en outre d'innombrables trésors architecturaux et artistiques à découvrir, particulièrement un retable du XV^{ème} siècle.

De nombreux travaux urgents s'imposent (devis estimatif pour une première tranche : 100 000 euros pour la charpente et la couverture), mais la commune ne dispose pas des financements nécessaires pour l'intégralité de ces travaux.

Il nous a semblé intéressant d'y associer toutes les personnes sensibles à la préservation de ce patrimoine inestimable.

Nous comptons sur votre générosité et nous vous remercions de votre soutien.

Avis : Si dans vos archives familiales vous disposez de photographies (couleurs ou noir et blanc), ce serait avec un immense plaisir que nous souhaiterions les scanner pour étoffer notre dossier. Merci.



BULLETIN DE DON POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Oui je fais un don de euros pour aider à la restauration de la chapelle Saint-Denis de Marmoutier (67) et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

Par chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / Chapelle St-Denis de Marmoutier», à l'adresse suivante :
Fondation du Patrimoine - Délégation Alsace 9, place Kléber - 67000 Strasbourg

Nom ou société.....

Adresse.....

Code postal Ville

Tél. : Mail :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- ° de l'impôt sur le revenu
- ° de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- ° de l'impôt sur les entreprises

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable) ; ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don atteint 66 666€)

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Pour les dons en ligne et pour toutes les informations légales: <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-saint-denis-de-marmoutier>



Les caprices de la météo, alternant épisodes pluvieux, rafales de vent et éclaircies généreuses, n'ont pas entamé la détermination des six sculpteurs invités par Fabio Secco à partager leur savoir-faire et leur talent sur la place de la mairie devant un public venu nombreux. Cette III^{ème} édition du Symposium de sculpture a eu lieu du 11 au 17 septembre.

Toute la semaine durant, les coups de maillet appliqués avec art et précision par les artistes ont fait émerger des blocs de grès des Vosges, gargoille, lions, contorsionniste, cavalier et autre cosmogonie sous l'œil admiratif des touristes, promeneurs, amateurs d'art et Maurimonastériens, dont certains venus s'enquérir quotidiennement de l'avancée des œuvres.



Quentin BECK et son lion ; Pierre MURA et son bas-relief orné de deux huppes.



Max-Alban DECORSAINT et son cavalier ; Jean Luc HATTEMER et sa cosmogonie.

Lors des deux journées dédiées aux jeunes, ce sont plus de 250 enfants des écoles de Marmoutier, Birkenwald et du périscolaire qui s'en sont donnés à cœur joie sous le porche de l'abbatiale, en s'initiant à la sculpture après avoir reçu de nombreuses explications sur les différents outils et puisé leur inspiration auprès des artistes sur la place.



Franck ROSSI et sa gargoille.

Jean-Marie Kretzer, concepteur d'un diorama médiéval, a pris grand plaisir à révéler au jeune public les matériaux et astuces employés pour la réalisation de sa maquette géante de château fort. Les plus perspicaces d'entre eux ont pu découvrir les 12 erreurs et anachronismes qu'il a dissimulés dans l'ouvrage, comme ce chevalier effectuant un saut à l'élastique ou cette troupe de soldats disputant une partie de pétanque.



C'est dans le cadre feutré de la bibliothèque de Marmoutier qu'un public d'adolescents et d'adultes s'est laissé emmener, le vendredi soir, « Sur les pas des compagnons » au son de la voix envoûtante de la conteuse Nicole Docin-Julien et des harmonies délicates du musicien Jean Lucas.

Après la poésie cette soirée contée, c'est sous un angle historique que Jean-Michel Mathonière, spécialiste reconnu des compagnonnages, a animé une vidéo-conférence le samedi sur « Les savoirs et emblèmes du Savoir chez les compagnons tailleurs de pierre ». Celle-ci a été suivie avec attention par un public de connaisseurs mais aussi de curieux, preuve en est les nombreuses questions à la fin de la séance.

Cette semaine dédiée à l'art sous toutes ses formes s'est achevée en point d'orgue par une journée festive associant sculpteurs, comédiens, musiciens et artisans. «Les amours tragiques de Pyrame et Thisbé» et «les contes revisités de Barbe bleue au petit poucet», deux farces burlesques proposées par les acteurs de la joyeuse et délirante troupe de la Caravane des Illuminés Avertis, ont remporté un franc succès. L'incroyable machine des Bâtisseurs d'Instants, le Déambalum sonore, a contribué à cette ambiance de fête et de convivialité en permettant aux petits et grands de devenir de véritables musiciens.

L'artisanat était dignement représenté par les potiers Claude Louis et Claude Ernenwein, les forgerons Nico Chardel et Nico, ainsi que les trois frères de Taizé Marc, Johan et Pascal. De leurs mains habiles, ils ont fait naître bol ou carafe, ont façonné le métal rougi dans la forge pour en faire des outils et présenté l'art du vitrail,



de la xylogravure et du tissage, en permettant à ceux qui le souhaitaient de s'y essayer. Pour parfaire ses connaissances sur la taille de pierre et la sculpture, une très belle exposition d'outils était en visite libre au musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.



Ingrid Töldte, organisatrice de l'évènement pour la municipalité, a clôturé cette IIIème édition en exprimant ses plus vifs remerciements à tous les participants, sculpteurs, conteuse, conférencier, comédiens, musiciens, artisans, membres du Bonheur est dans le pré, personnel des services administratif et technique de la ville, Marine Pezzoli, Alain Töldte, à M. le Maire et à la municipalité, ainsi qu'à M. Hetzel, pour son soutien dans le cadre de la réserve parlementaire et à l'Union Européenne qui a cofinancé l'évènement avec le Fond Européen pour le Développement Rural.

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de venir lors du Symposium, Alain Töldte a réalisé une vidéo des temps forts de l'évènement, visible sur YouTube.

Ingrid Töldte,
Conseillère municipale déléguée à la culture

Chrislain PERRIN et son contorsionniste.

ÉCOLE DE MUSIQUE



La rentrée de l'école de musique s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les cours d'accordéon, de clavier, de piano, de chant et de formation musicale ont repris pour les élèves de tout âge et tout niveau. Les jeunes débutants profitent actuellement des cycles d'essai avec mise à disposition gratuite d'un instrument.

Afin d'améliorer encore davantage la qualité de l'enseignement, deux pianos acoustiques et deux pianos numériques sont à la disposition des étudiants.

Deux regrets cependant, l'un concerne le jardin musical réservé aux 3-4 ans qui n'a pas pu démarrer faute de participants, même constat décevant pour la chorale de jeunes.

Les finales nationales de la Coupe de France EMA 2017 se sont déroulées durant

les vacances de la Toussaint à l'espace Jean Monnet de Rungis. Les sept pianistes sélectionnés ont été préparés avec sérieux par leurs professeurs Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet. Arthur, Auxane, Colin, Elodie, Grégoire, Marie et Morgane ont défendu les couleurs de Marmoutier. Retrouvez toute l'actualité sur : www.danieljurquet.com.

Noël en fête avec l'école de musique : rendez-vous le dimanche 10 décembre à 17h à la salle communale de Marmoutier pour le concert. Cordiale invitation à tous!

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année dans la mesure des places disponibles.

Renseignements au 06 08 49 45 85.

TROMPE DE CHASSE

Quel est donc cet instrument tenu par ce sonneur vieux de 267 ans?

Il s'agit de l'ancêtre de la trompe de chasse à un seul enroulement, qui se tenait bras tendu et reposait sur l'épaule.

Ce grand cor porte le nom du Marquis Marc Antoine de Dampierre, célèbre piqueur de la Cour de Versailles sous Louis XIV. À cette époque, l'instrument se jouait dans un style léger avec la grande finesse qui caractérise le goût de l'époque classique.

Moyen de communication depuis ses origines qui remontent aux temps bibliques avec le « Shophar », corne creuse de buffle ou de bélier pour annoncer chaque nouvelle lune ainsi que le début et la fin du Shabbat.

À partir de la Révolution française, l'instrument va se glisser entre les mains de non-professionnels qui font évoluer la technique de l'instrument, passant d'un tour et demi à trois tours et demi et aboutir au style vénerie d'aujourd'hui, constitué d'une phrase musicale liée en un seul souffle et rythmée par l'accent mis sur les tayauts.

Ces deux styles, classique et vénerie, sont enseignés depuis de nombreuses années à l'École de Trompes du Pays de Marmoutier (ETPM), ainsi que des compositions personnelles.

Des élèves de huit à quatre-vingt ans motivés, tenaces et qui ne manquent pas d'air vous y attendent.

- Vous avez l'oreille musicale, le rythme dans la peau, quelques notions de solfège ou pas...

- Vous êtes chasseur, pour animer un tableau de chasse ou meubler la période de fermeture de chasse, ou simplement votre plaisir personnel...

- À moins que la vie ne vous oppresse : venez souffler un peu !

Renseignements et inscription : Etienne (06 87 14 03 79) / Christian (06 15 64 11 70) / Francis (06 85 75 88 76)



JEAN-CLAUDE GIANADDA EN CONCERT



Jean-Claude Gianadda, le troubadour du Bon Dieu, donnera un concert le **1er mai 2018 à 15h à l'abbatiale de Marmoutier**.

Il interprétera de nouveaux chants ainsi que les incontournables classiques restés dans toutes les mémoires. Un beau moment de partage en perspective, entre chants et réflexions sur ce monde.

Entrée libre - plateau.

Pourquoi un CIP sur l'orgue à Marmoutier ?

Marmoutier est connue dans toute l'Europe grâce à l'orgue construit, il y a plus de 300 ans, par André Silbermann. C'est le professeur Marcel THOMANN, infatigable animateur de la vie musicale autour de l'orgue Silbermann pendant plus de 50 ans, qui a eu l'idée de mettre en place, ici à Marmoutier, un centre dédié à la découverte de l'orgue.

La création du CEO

Après réhabilitation totale des bâtiments de l'ancienne grange dimière de l'abbaye, le Centre Européen de l'Orgue a ouvert ses portes au printemps 2000 et a pu accueillir, jusqu'à la fin 2013, des milliers de visiteurs en provenance de toute l'Europe. Ils ont ainsi pu découvrir ce qu'est un orgue, sa conception, sa construction et son fonctionnement.

La structure a été enrichie en 2002 avec l'arrivée de Charles TRIPP et de son exceptionnelle collection de flûtes du monde entier. L'ensemble a alors pris la dénomination de Centre Européen de l'Orgue et des Flûtes du Monde.

Le projet CIP

C'est au début de l'année 2006 que les responsables du CEO ont rencontré Emile BLESSIG, alors député et conseiller général du Bas-Rhin, pour évoquer avec lui l'évolution de la structure qui se devait d'être modernisée et redynamisée. En outre, le matériel de présentation (audio-vidéo) donnait de sérieux signes de fatigue et devait être remplacé.

Avec beaucoup de chance c'était au moment où le Conseil Général du Bas-Rhin envisageait la création de 5 centres d'interprétation pour mettre en valeur le patrimoine alsacien. Faut-il rappeler que l'orgue est un élément important de ce patrimoine, avec plus de 1 300 instrument répartis sur toute l'Alsace? Il aurait été incompréhensible que cette richesse n'ait pas un site dédié.



De nombreuses réunions de travail et de concertation ont été organisées en 2006 et 2007 (avec des élus, des organistes, des facteurs d'orgue et des représentants du monde associatif) pour mener une réflexion globale et approfondie sur l'opportunité d'engager un projet aussi important.

La Communauté de communes de Marmoutier a alors décidé de porter la candidature de création d'un CIP consacré à l'orgue. Le dossier a été engagé en 2007 et a été labellisé par le Conseil Général le 21 avril 2008.

Il s'en est suivi une longue période de travail et de réflexion, sous la conduite de la chef de projet Elisabeth CHOWANSKI,

car une telle opération ne se réalise pas sans un investissement très important d'hommes et de femmes compétents et passionnés.

Tout cela s'est fait avec l'appui :

- d'un comité de pilotage qui a été mis en place avec l'ensemble des financeurs pour suivre l'opération,
- d'un comité scientifique qui a apporté toute sa compétence et son savoir.



Ce travail a d'ailleurs été reconnu et récompensé par le Ministère de la Culture, qui a décerné au projet de CIP de Marmoutier en 2011 le « label de pôle d'excellence rurale ». C'est également en 2011 qu'a été obtenu le label « territoire innovant. »

2007-2017

Il aura fallu 10 ans pour que le CIP Point d'Orgue ouvre ses portes au public.

On peut regretter la mauvaise image qui a résulté de cette période agitée et qui a découragé et marqué profondément un certain nombre d'acteurs bénévoles de la première heure...

Un conseil d'exploitation a été mis en place pour mener le projet à son terme. Il est actuellement présidé par Stéphane LEYENBERGER, vice-président de la Communauté de communes du Pays de Saverne.



Pour plus de renseignements sur le CIP Point d'Orgue : www.cip-pointdorgue.fr

Le 26 septembre 2017, c'est dans le caveau du CIP Point d'Orgue, ancienne salle d'exposition des flûtes du Centre Européen de l'Orgue, que M. le Député Patrick HETZEL a remis la Médaille de Chevalier des Arts et des Lettres à M. Jean-Paul François LERCH au titre de son long engagement bénévole pour la sauvegarde et la promotion de l'orgue. Cette distinction lui a été décernée par Mme Audrey AZOULAY, ancienne Ministre de la Culture, par arrêté du 23 mars 2017.

En effet, aux côtés du président fondateur M. Marcel THOMANN, M. LERCH a assuré le secrétariat de l'association des Amis de l'Orgue Silbermann de 1970 à 1990, puis s'est beaucoup investi dans l'association du Centre Européen de l'Orgue (CEO) qui a fondé les bases de l'actuel CIP Point d'Orgue. Actuellement membre du conseil scientifique du CIP, il assure également la promotion et la sauvegarde de l'orgue par son implication dans l'association Découverte des Orgues d'Alsace (DOA), dont il assure la présidence depuis 2012. Sa fonction de conseiller technique auprès de la délégation Alsace de la Fondation du Patrimoine depuis 2010 lui a permis de participer à la restauration de nombreux instruments en Alsace (Soultz-sous-Forêt, Bouxwiller, Kirrwiller, Balbronn, collège Saint-Etienne de Strasbourg...).

Lors de leurs allocutions, M. le Député Patrick HETZEL, le Maire M. Jean-Claude WEIL et le Conseiller Départemental M. Thierry CARBIENER, n'ont pas manqué de souligner l'importance et la richesse de l'engagement de M. LERCH ainsi que ses grandes qualités humaines.

Avec émotion, M. LERCH a pour sa part salué l'engagement collectif de tous ceux qui ont contribué à la promotion de l'orgue, rendant hommage à M. Marcel THOMANN, président fondateur des Amis de l'Orgue Silbermann et de l'association du Centre Européen de l'Orgue, sans oublier M. Charles TRIPP et sa famille qui ont légué à l'association leur collection de près de 2000 flûtes. Il a également tenu à remercier l'équipe de bénévoles qui, pendant 13 ans, a assuré la promotion et les visites guidées du CEO. Cet engagement, entièrement bénévole, suppose des absences fréquentes prises sur le temps libre ; l'implication et la compréhension de ses proches, plus particulièrement son épouse et ses enfants, ont été applaudies à juste titre.

L'inauguration du CIP Point d'Orgue le 7 octobre ouvre une nouvelle étape avec un outil pédagogique rénové et interactif, et c'est avec ses meilleurs vœux de réussite à cette nouvelle structure représentée par MM. Stéphane LEYENBERGER (Président du CIP) et Dominique MULLER (Président de la Communauté de communes du Pays de Saverne), que M. LERCH a achevé son discours et invité les personnes présentes à partager un verre de l'amitié.



MUSÉE DU PATRIMOINE ET DU JUDAÏSME ALSACIEN



Le musée de Marmoutier fête Noël! E Glectichi Wihnächte En Masmenster !


En décembre, rendez-vous au musée afin de découvrir la magie des Noël's d'autrefois. Cette année, vous y découvrirez une exposition temporaire sur le pain d'épices, ce gâteau traditionnel de la période de Noël. Vous y retrouverez également deux sapins décorés de manière traditionnelle, des jouets anciens et bien d'autres coutumes liées à ce moment fort de l'année.


L'entrée est gratuite.


En décembre, le musée est ouvert les dimanches 3, 10 et 17 décembre (de 14h à 18h), et en semaine sur réservation.


Renseignements : 03 88 02 36 30 ou musee.marmoutier@orange.fr
www.museedemarmoutier.fr





 Durant tout le mois de décembre, parcourez les rues de Marmoutier à la recherche d'un trésor! Votre quête d'indices vous en apprendra plus sur les maisons remarquables qui composent notre patrimoine. Le livret de **jeu** est disponible à l'Office de Tourisme. Une récompense est à la clé pour celles et ceux qui auront trouvé le nom du trésor!


 Durant tout le mois de décembre, opération «Noël des commerçants» : grande **tombola** avec de nombreux bons d'achat à gagner. Tirage au sort en janvier 2018. Ouverture des commerces à Marmoutier les dimanches 10 et 17 décembre, de 14h à 18h.


 Du 1er au 31 décembre : **exposition** à l'abbatiale sur les arbres remarquables, organisée par l'association « Le bonheur est dans le Pré ».


 **Les petits marchés de Noël de la Wacht** : l'association « Le bonheur est dans le pré » propose **4 marchés de producteurs et artisans, les 2 - 9 - 16 et 23 décembre de 8h30 à 13h sur la place du marché de pays d'Wacht**. Animations, passage du Saint-Nicolas le 9 décembre, petite restauration à consommer sur place ou à emporter. Venez nombreux pour découvrir des produits locaux de qualité qui agrémenteront vos réveillons et des articles originaux pour choyer vos proches !


 **Vente de sapins** les samedis 2 et 9 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur la place de l'église, organisée par l'OMSLC.


 Dimanche 3 décembre à 14h30 et à 17h : **conte musical** au CIP Point d'Orgue. Au cœur d'Organum XXI, un musicien et une conteuse invitent les petits et les grands à vivre les aventures du Christkindel et du Hans Trapp. Durée : 45 min. 3€ (gratuit pour les -18 ans et les étudiants). Réservation au 03 88 71 46 84.


 **Conte** à la bibliothèque le vendredi 8 décembre à 19h. « Panique à la bibliothèque » par la conteuse Muriel Tholozan, de la compagnie « l'Arbre dur la Main ». « Déménagement, bricolage à gogo, c'en est trop ! Gabin et Muriel se rebellent contre leurs parents mais écotent de la pire punition : l'inscription à la bibliothèque ! Seulement une incroyable aventure livresque les y attend ». Le tarif d'entrée sera un paquet de Bredele, qui sera partagé autour d'une verre, à la fin du spectacle.

 Dimanche 10 décembre, **concert** de Noël avec l'école de musique de Marmoutier, à 17h à la salle communale.

 Dimanche 10 décembre, « **Méodies pour Gourmets** », en partenariat avec les restaurateurs du territoire. Formule déjeuner dès 12h puis concert, ou concert puis dîner dès 19 h, c'est vous qui choisissez... Le concert, donné par le groupe Alte Voce, aura lieu à 16h30 à l'abbatiale. La réservation pour le concert seul est également possible. Payant - Renseignements au 03 88 71 46 84.

 Mercredi 13 et 27 décembre à 14h, participez à l'**atelier** « Noël en musique » au CIP Point d'Orgue. Découvrez les instruments de musique avec les mélodies de Noël avant de créer des décorations musicales pour le sapin ! Pour les enfants de 5 à 10 ans, leurs parents ou grands-parents sont les bienvenus. Durée : 2h. 3€ (gratuit pour les adultes). Réservation obligatoire (séance limitée à 15 enfants) au 03 88 71 46 84.

 Dimanche 17 décembre, venez écouter la chorale « La clé des chants » qui se produira à 17h à l'abbatiale. Ce **concert** est proposé par l'association « Du sapin au Baobab », pour soutenir son action au Sénégal.

 Le dimanche 7 janvier 2018, la **chorale** Sainte Cécile, sous la direction d'Hubert Sigrist, vous propose de vous émerveiller à la magie des œuvres musicales qui seront entonnées, accompagnées du splendide orgue Silbermann, à 16h30 à l'abbatiale. Entrée libre - Plateau.



La forêt du Tannenwald : une grande forêt et beaucoup de petits propriétaires

Forestiers d'Alsace intervient depuis 50 ans auprès des propriétaires forestiers privés sur l'amélioration du foncier forestier, l'information, le diagnostic conseil sur les parcelles forestières et l'organisation de chantiers de coupes et travaux en concertation avec la coopérative forestière Cosylval.

Se regrouper pour mieux vendre les bois

Le chantier concerté est souvent la seule voie possible pour couper et commercialiser quelques arbres sur plusieurs petites parcelles. En effet, la faible taille des parcelles n'attire pas les acheteurs de bois : volume insuffisant, essences variées et qualités diverses.

Recherches de bornes et de limites, marquage des arbres : la préparation de ce type de chantier doit être minutieuse et demande du temps !

Depuis 2004, Forestiers d'Alsace a visité 50 parcelles avec 40 propriétaires du Tannenwald. Ces visites ont permis d'initier 12 chantiers d'exploitation qui ont récoltés 600 M3 de feuillus et 600 M3 de résineux et un reboisement en mélèzes. Les gros bois récoltés ont fait de la place aux semis tandis que les bois moyens prélevés ont fait de la place aux beaux arbres restants. Ces chantiers ont été réalisés avec des entreprises locales et les bois ont été livrés en partie à des scieries proches, les fonds de coupe de bois de chauffage ont trouvé facilement preneur dans les villages du massif.

Un petit sentier d'une heure est installé depuis ce printemps 2017 depuis Air et Vie (suivre les pois verts).

Améliorer le foncier forestier et la gestion durable dans les petites forêts

Les forêts privées du massif du Tannenwald représentent 119 hectares sur les bans de Marmoutier, Dimbsthal et Hengwiller partagés entre 434 propriétaires soit en moyenne 27 ares par propriétaire. Steingrub, Zwoelfacker, Wolfsgrub, Schellenfeld, Reittelbrunnen les lieux-dits révèlent l'histoire de la forêt.

Une bourse foncière forestière a été organisée et mise en place en 2010 sur le massif du Tannenwald qui a mis en relation les acheteurs et les vendeurs de parcelles de forêts et contribué à la mutation de 9 hectares découpés en 26 parcelles.

La forêt du Tannenwald

Cette ancienne forêt abbatiale a été partagée entre les habitants suite à la Révolution française. Il s'agit d'une grande colline boisée, distincte du massif vosgien, mais d'où le sapin est descendu pour y être ensuite favorisé par les hommes. Le sapin pectiné n'y est pas à son optimum écologique : les arbres ont souvent du gui dans les cimes et l'année 2003 a révélé sa sensibilité à la sécheresse ; sa santé est à surveiller de près dans ces années de changement climatique.

Association Forestière des Vosges du Nord

Elle est la déclinaison locale de Forestiers d'Alsace et compte 130 adhérents. Monsieur Jean BRAUD en est le Président et Claude HOH l'animateur forestier. Son adresse est : 84, route de Strasbourg à 67500 HAGUENAU.

Plus d'informations sur www.forestiersdalsace.fr

CLUB VOSGIEN

Le Club Vosgien de Marmoutier a à cœur d'entretenir de bonnes relations avec son âme sœur d'outre-Rhin, le Scharzwaldverhein de Sasbach et Obersasbach. Ainsi, tous les ans, une rencontre est organisée, tantôt chez nous, en Alsace, tantôt chez eux, en Forêt Noire. Et chaque fois, ce sont de joyeuses retrouvailles. On prend des nouvelles des uns et des autres et on s'inquiète pour ceux qui sont absents.

Cette année encore, le Club Vosgien de Marmoutier s'est déplacé à Bad Peterstal pour y rejoindre ses amis allemands. Après un sympathique pot de bienvenue, les randonneurs des deux côtés du Rhin ont pris le chemin du Himmelsteig, chemin classé « Premiumweg ». À midi, dans une belle clairière, un sympathique brunch fut servi, concocté par les membres du Schwartzwaldverein Sasbach. Ce fut une magnifique journée d'octobre, avec une météo de plein été et de sublimes couleurs automnales. L'an prochain, ce sera au tour du Club Vosgien de Marmoutier d'accueillir ses amis allemands.

Cette année, les travailleurs du Club Vosgien de Marmoutier ont encore une fois été très actifs. Ils ont, entre autres, installé des panneaux d'information à trois endroits stratégiques pour les randonneurs : à Air et Vie, au Parking du Schlossgarten (en cours) et sur le parking à côté de l'église de Reinhardsmunster. Sur ces panneaux, plusieurs circuits, clairement détaillés, sont proposés aux marcheurs. En outre, le secteur « montagne » a été complètement revu et rebalisé. Pas moins de 150 plaques directionnelles ont été posées.

Le Club Vosgien a, de plus en plus, besoin de forces vives pour étoffer ses équipes qui entretiennent les sentiers. Jeunes, ou jeunes retraités, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le président au 03 88 91 80 65 ou par mail (voir notre site www.club-vosgien-marmoutier.org)



Le syndicat des apiculteurs de Marmoutier regroupe depuis le début du 19ème siècle de nombreux passionnés des abeilles et de la nature.

Cette année encore, en septembre, a été organisé le traditionnel repas pour le syndicat. Il s'agit toujours d'un moment convivial permettant de regrouper une partie des membres afin de discuter de notre passion, de l'année apicole passée et des problèmes rencontrés. C'est également l'occasion de partager sa propre expérience avec les plus jeunes. Les conditions météo plus que clémentes nous ont permis de savourer une bonne pizza/tarte flambée au soleil et de bien profiter de cette agréable journée.



Nous sommes heureux d'avoir encore pu partager un très bon moment en la présence d'Emile SPRENG, qui nous a quitté la semaine d'après. Encore toutes nos condoléances à la famille, Emile était quelqu'un de très sympathique et fort d'une grande expérience apicole. Il va nous manquer.

Un grand merci à tous pour votre présence qui fait vivre ce syndicat, syndicat qui accueille tous les ans quelques nouveaux passionnés.



Et également un grand merci à Dominique JACOB pour la confection des bons desserts et à René LAMBOUR pour l'entretien du rucher école tout au long de l'année. Prochain rendez-vous du syndicat : assemblée générale annuelle courant du mois de février 2018.

Mathieu MATHIS



> LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Projet Paradis perdu au collège Léonard de Vinci

Forte de son prix décerné par l'Agence régionale de Santé en 2016 pour son projet « Paradis perdu », l'association Le bonheur est dans le pré a initié une sensibilisation aux problèmes des dépôts sauvages d'ordures auprès des jeunes du collège Léonard de Vinci. D'avril à juin, sorties pique-niques et photos dans les vergers du Heckberg ont permis de créer des panneaux informatifs dénonçant ce fléau. Ces rencontres ont également donné lieu à une campagne de collecte des instruments d'écriture usagés au profit de Caritas ; les jeunes, accompagnés de bénévoles de l'association, se sont rendus à Air et Vie début juillet pour remettre le fruit de leur récolte et se sont vus remettre un diplôme. Autant de moments précieux partagés dans notre magnifique nature !

Le bonheur est dans le pré

Association déclarée d'intérêt général

7-9 rue de la Gare 67440 MARMOUTIER 06.88.12.13.99 /

09.84.51.46.42 lestdanslepre@yahoo.fr

Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Le-bonheur-est-dans-le-pr%C3%A9/554887147959294>



Les erreurs de tri dans les bacs jaunes explosent en 2017!



Après une baisse entre 2012 et 2015, l'année 2016 a vu une recrudescence des erreurs de tri qui se confirme en 2017 : sur le premier semestre, ces erreurs sont estimées à plus de 20% ! Cela fait du Smictom le plus mauvais trieur du secteur du SMITOM de Haguenau-Saverne. Nos voisins de la communauté de communes du pays de la Zorn (Hochfelden) sont eux passés de 12% à 8% sur ces 3 dernières années. Avec l'implication de tous, nous pouvons nous aussi atteindre ces résultats !

Les principales raisons de cette hausse

- Des erreurs de bons trieurs qui veulent bien faire : les imbriqués ! Il est important de ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, car les différents matériaux ne peuvent alors plus être triés sur la chaîne de tri.
 - Des consignes de tri mal comprises : nous constatons des erreurs sur les déchets en plastique. Les seuls déchets en plastique qu'on peut mettre dans le bac jaune sont les bouteilles et flacons en plastique. Et très important, ils doivent être vides. Sont interdits : tous les pots et barquettes, tous les films et sacs plastiques, les bouteilles et emballages contenant encore des liquides.
 - Les mouchoirs et l'essui-tout, qui vont dans le bac orange.
 - Le textile n'est pas accepté dans le bac jaune.
- Pour le recycler, des conteneurs spécifiques ont été disposés dans chaque commune.
- De la triche pour échapper à la redevance ! Et il s'agit souvent de déchets lourds qui aggravent nos mauvais résultats : des gravats, des poubelles de salle de bain, des couches, des sacs d'ordures ménagères, des chaussures...



Un doute sur le tri ? N'hésitez pas à contacter le Smictom au : 03 88 02 21 80

Des coûts financiers énormes !

Les refus de tri ont coûté au Smictom 122 000€ en 2015 et 136 000€ en 2016. Cela pourrait passer à 177 000€ si la quantité de refus restait à ce niveau en 2017.

Ces déchets partent en refus lors du tri en centre de tri. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés à l'incinération, soit un transport et un traitement de plus.

De belles performances globales

Nos performances sont par ailleurs excellentes, comme le montre le tableau ci-après. En réduisant les erreurs de tri, nous serons véritablement un territoire exemplaire, or c'est l'objectif que nous poursuivons avec notre labellisation Territoire zéro déchet zéro gaspillage.

kg/hab/an	Smictom (2016)	Bas-Rhin (2015)	France (2013)
Ordures ménagères résiduelles	111	207	269
Collecte sélective (porte-à-porte)	70	57	47
Verre (apport volontaire)	43	34	29
Déchèteries hors gravats	166	153	144

Les solutions mises en place par le Smictom

Le Smictom a recruté 2 nouvelles ambassadrices du tri, ce qui porte à 4 le nombre d'ambassadeurs présents au quotidien sur le terrain. Ils portent des gilets jaunes avec un logo vert. Des ambassadeurs du tri du SMITOM peuvent se joindre à eux, ils portent également un gilet jaune avec le logo du SMITOM. Les ambassadeurs ont pour mission de sensibiliser les habitants en porte-à-porte. Ils sont là pour répondre à vos questions sur le tri, le compostage ou la prévention des déchets en général. Merci de leur réserver un bon accueil.

Ils vérifient par ailleurs, de façon aléatoire, les bacs jaunes présentés à la collecte. Lorsque l'erreur de tri ne concerne qu'1 ou 2 déchets, ces déchets sont accrochés à la poignée pour vous informer qu'ils ne vont pas dans le tri. En cas d'erreur de tri plus importante, le couvercle du bac est scotché et le bac n'est pas collecté. Dans les deux cas, un tract vous informe du contrôle qui a eu lieu. Des explications complémentaires pourront vous être données au téléphone. Des ambassadeurs du tri pourront également se déplacer chez vous pour vous conseiller. Les éboueurs d'éco.Déchets, qui assurent la collecte des bacs pour le Smictom, ont également pour consigne de ne pas collecter les bacs mal triés.



Le respect des agents de tri

Ces déchets sont triés, en partie à la main, chez ALTEM. Imaginez les équipes qui trouvent des restes de pizza ou des déchets de salle de bains au milieu des flacons plastiques ou des papiers. Le verre est également redouté car il casse et devient blessant.



Formations Relais zéro déchet/gaspi et Relais jardin

Dans le cadre du projet Territoire zéro déchet zéro gaspillage financé par l'ADEME, le Smictom propose aux habitants du Smictom deux formations gratuites : la formation Relais zéro déchet/gaspi et la formation Relais jardin. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 30 novembre 2017 à 20h à la Maison de l'emploi et de la formation de Saverne.

La formation Relais zéro déchet/gaspi

Vous vous sentez concerné par cette thématique, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes (ou structures) qui partagent cette prise de conscience, et pourquoi pas de monter un projet ensemble, vous aimeriez partager vos connaissances ou vos ressentis sur des questions d'écologie, d'éco-comportements, de bon sens, etc. ? Cette formation est faite pour vous !

La formation Relais zéro déchet/gaspi (anciennement formation Relais éco-conso) forme et accompagne les personnes désireuses de développer une action en lien avec le zéro déchet, en particulier dans un cadre professionnel ou associatif. Quelques exemples : mettre en place le tri des déchets lors d'une fête, organiser une zone de gratuité ou un salon de la récup, ou encore monter des actions anti-gaspillage, sur les circuits courts ou le réemploi.



Les dates sont à définir en fonction des disponibilités des participants à la formation.

Lieu prévu : Maison de l'emploi et de la formation de Saverne.

La formation Relais jardin

Vous souhaitez vous initier au jardinage au naturel et par la suite diffuser vos connaissances autour de vous ?



Le SMICTOM de Saverne souhaite créer et animer un réseau d'habitants Relais jardin sur son territoire. Après une formation en 5 modules de 4h de janvier à mai 2018, ces écocitoyens seront des relais techniques auprès de leur famille, des habitants de leur quartier ou de leur commune.

Quelques-unes des thématiques abordées : fertilisation, vie du sol, compostage et paillage.

Dates : 13 janvier, 10 février, 17 mars, 7 avril, 26 mai

Lieu : Saverne et autres lieux à définir

Pour en savoir plus, contactez Chloé Vetter, chargée de mission zéro déchet zéro gaspillage, au 03 88 02 21 80 ou c.vetter@smictomdesaverne.fr



TRI DES DÉCHETS AU CIMETIÈRE

Nouvelle organisation du tri des déchets au cimetière

Trois points déchets ont été aménagés au sein du cimetière. Ils se composent d'un bac pour les déchets organiques (les fleurs et plantes fanées, la terre et les feuilles mortes) et d'un bac pour les ordures ménagères où seront jetés les déchets non valorisables (fleurs et plantes artificielles, films et pots en plastique, mousse, rubans, ainsi que les pots en terre).

Une signalétique adaptée permet aux usagers d'identifier les différents espaces et de trier facilement les déchets.

Le but de l'opération est de diminuer la quantité de végétaux qui sont chaque jour déposés dans les conteneurs à ordures ménagères des cimetières.



Mois de décembre

Mois de la chance

**Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier**



**Profitez de la zone bleue avec des disques
pour un stationnement gratuit de 90 minutes
(jours ouvrables de 9h à 19h)**

Du 1er au 24 décembre 2017

Venez gagner de nombreux bons d'achat

15 - 30 - 75 - 100 - 150 euros

PARTICIPANTS

**Chaussures DESSERT
Coiffure Aquar'elle
Garage HOUZELLE
Poterie ERNENWEIN**

**Maxi Pizza
Photos GRAD
Restaurant Aux Deux Clefs**

Tirage: le 08 janvier 2018

Affichage des résultats dans les
magasins. Chaque gagnant sera avisé
personnellement.

Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 10 et 17 décembre 2017